



**Plus de 731.000
candidats
attendus
aujourd'hui aux
preuves du
Baccalauréat**

PAGE 03

Finance islamique

**500 millions de dinars
connectés par la BADR**



بنك الفلاحة والتنمية الريفية
**Banque de l'agriculture
et du développement rural**

La Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), par la voix de son directeur général, Mohand Bourai, vient de faire le bilan de l'opération de vente des produits de la finance islamique par son établissement, relevant des indices plutôt « encourageant ».

PAGE 07

PRODUCTION AMÉRICAINE DE PÉTROLE DE SCHISTE L'OPEP N'ANTICIPE PAS UNE FORTE REPRISE



L'OPEP dit ne pas s'attendre à une forte reprise de la production américaine de pétrole brut cette année, malgré une hausse importante des cours depuis le début de 2021.

PAGE 07

TISSEMSILT

**Un incendie ravage plus de
50 hectares de blé dure**

AGRICULTURE

**Vers l'exploitation des
superficies dédiées aux
céréales pour la pomme de
terre**

**RÉCEPTION DE SIX
CHARGEMENTS D'OR BRUT
PAR LE GROUPE MANAL**

**Les réserves de l'Algérie
s'enrichissent**

Logements

**L'ENPI propose
des logements
LPP dans 39
wilayas**



Industrie pharmaceutique

**Les bandelettes "Vital Check" produites
localement sont fiables à 84%**

HEURES DE SALAT

Horaires de prière à Alger du Dimanche 20 Juin 2021

Dohr	Asr	Maghreb	Icha
12:46	16:35	19:59	21:42

Horaires de prière à Alger du Lundi 21 Juin 2021

Fajr	Chourouk
03:35	05:33

Météo



Alger 26° / Oran 26° / Annaba 24° /
Constantine 31° / Béchar 38° / Biskra 36° /
Djelfa 32° / Sétif 29° / Ghardaïa 38° / Jijel 27° /
Tlemcen 30°

MÉDÉA

Vol de 70 moutons à Ain Boucif



Une bande de malfaiteurs a pris d'assaut à l'aube une bergerie située à la sortie sud de Aïn-Boucif, à 80 km au sud-est de Médéa. Les mis en cause ont subtilisés 70 moutons après avoir pris soin de ligoter les gardiens qui montaient la garde. L'incident a suscité les craintes des habitants, car il s'est produit en périphérie de la ville et le jour du marché hebdomadaire de ladite ville. Aussi, une enquête a été aussitôt ouverte par les services de la Gendarmerie nationale de Aïn-Boucif pour élucider cette affaire.

LÉGISLATIVES À M'SILA

Détention provisoire pour 7 individus impliqués dans une affaire de fraude



Sept (7) individus impliqués dans une affaire de fraude lors des législatives du 12 juin à Maarif (M'sila) ont été placés en détention provisoire, a indiqué un communiqué du Parquet général près la Cour de M'sila.

Il s'agit, note la même source, du chef de bureau de vote (O.H), son adjoint (Z.A), un chef de bureau (F.DJ), un secrétaire dans un bureau de vote (R.S), un deuxième adjoint (S.A), un secrétaire adjoint dans un bureau de vote (B.L) et un dépouilleur de bulletins dans un bureau de vote (B.M).

Les faits de cette affaire remontent au signalement parvenu au Par-

quet général par la délégation locale de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) de M'sila, faisant état de fraudes enregistrées à 18h40 dans la commune de Maarif, où a été forcé le bureau de vote N 19 au centre Djebel Thamer.

Suite à quoi, des instructions ont été données pour diligenter une enquête préliminaire approfondie, auditionner toutes personnes concernées et présenter les parties impliquées, indique le communiqué, précisant que ces dernières ont été traduites devant le procureur de la République près le Tribunal de Boussaâda qui a conduit

leur dossier, après audition, à la section des délits, conformément aux procédures de comparution immédiate.

Les accusés sont poursuivis pour "gonflage et dénaturation des PV et des bulletins des électeurs, perturbation du fonctionnement du bureau de vote et atteinte à l'exercice du droit et à la liberté de vote conformément aux articles 286 et 295 de la loi organique relative au code électoral".

L'affaire a été reportée par le président de l'instance, sur demande de la défense, au 24 juin en cours, tandis que les accusés ont été placés sous mandat de dépôt.

JUSTICE

L'ancien ministre des Ressources en eau Arezki Berraki placé en détention provisoire



Le juge d'instruction au Pôle pénal spécialisé dans la lutte contre le crime financier et économique près le tribunal de Sidi M'hamed a ordonné, jeudi, le placement de l'ancien mi-

nistre des Ressources en eau, Arezki Berraki en détention provisoire, a appris l'APS de source judiciaire. Arezki Berraki est poursuivi dans des affaires de corruption remontant à son mandat à

la tête de l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT), indique-t-on de même source. L'ancien ministre avait occupé le poste de Directeur général de l'ANBT de 2015 à janvier 2020.

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde
FONDATION NATIONALE D'ÉDITION

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

RÉDACTEUR EN CHEF

A.SAJIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTES NUMÉROS

005001112145636147 BDL

ANEP TEL 021737778

021737128

FAX 021739559

DÉLIVRÉ

OUEST- CENTRE- EST

IMPRESSION

SIA

Les condamnés à mort surprennent par leur bravoure les tribunaux coloniaux

La bravoure dont ont fait preuve les moudjahidine à l'annonce de leur condamnation à la peine capitale a surpris les membres des tribunaux coloniaux qui s'attendaient plutôt à leur effondrement, a témoigné le secrétaire général de l'Association nationale des anciens condamnés à mort 1954/1962, le moudjahid Senoussi Ben Misra.

Au moment où les juges et leurs adjoints des tribunaux militaires coloniaux français s'attendaient à voir ceux qu'ils condamnaient à mort s'effondrer et les supplier pour obtenir clémence, ils étaient surpris de voir ces derniers afficher un sourire à la prononciation de la sentence qu'ils acceptaient sans vaciller et la tête haute, fiers d'offrir leurs vies pour la patrie, a ajouté le Moudjahid Ben Misra dans une déclaration à l'APS à la veille de la célébration de la journée nationale des condamnés à mort, commémorée le 19 juin de chaque année. M. Ben Misra, communément appelé "Aami Mohamed", qui était condamné à mort en 1958 et qui avait réussi à s'évader de la prison de Blida après deux années de détention, a observé qu'en condamnant à mort les moudjahidine, la justice coloniale française voulait affaiblir psychologiquement les Algériens, ignorant qu'en rejoignant l'Armée de libération nationale (ALN), ces révolutionnaires ont consenti au sacrifice suprême pour que vive l'Algérie libre et indépendante.

Ce moudjahid, aujourd'hui âgé de 81 ans et qui avait rejoint les rangs de l'ALN à 16 ans, ne peut oublier la prononciation de sa condamnation à la peine capitale, lui et un autre moudjahid pour "atteinte à la sécurité de l'Etat français", à l'issue d'un procès qui s'était déroulé alors au tribunal militaire de Médéa. Il ne pourra oublier aussi son transfert avec son co-accusé à la prison de Blida, où étaient détenus 32 autres condamnés à mort.

Evoquant ce procès, Aami Mohamed se rappelle que le tribunal militaire a dû faire appel à un interprète tunisien, car ni lui ni son compagnon de combat ne maîtrisaient la langue française. Lorsque l'interprète les a informés de la sentence du tribunal, ils ont accepté le verdict avec beaucoup de sérénité, face à ceux qui venaient de les condamner et qui leur demandaient s'ils avaient quelque chose à dire quand à leur condamnation.

Leur seule réponse, au juge, était que seul Dieu décide quand il rappellera à lui les personnes et que peut-être l'heure sonnera pour lui-même avant même que la décision de leur exécution ne soit appliquée, une prédiction qui s'est, d'ailleurs, concrétisée, a observé M. Ben Misra, puisque ce même juge a été tué par les moudjahidine, une semaine après le procès.

La bravoure des moudjahidine, un exemple pour les jeunes générations

Abordant son évasion avec un autre moudjahid de la prison de Blida, Aami Mohamed a observé qu'ils ont pu s'évader grâce à l'aide de deux gardiens de cet établissement pénitentiaire, un français qui soutenait la cause algérienne pour sa justesse et qui leur avait facilité le contact avec des membres du commandement de la Révolution et un algérien qui avait choisi de fuir avec eux et de rejoindre le maquis au niveau de la Wilaya IV historique pour poursuivre la lutte armée jusqu'à l'indépendance nationale.

Le SG de l'Association nationale des anciens condamnés à mort 1954/1962 a fait savoir que sur les 1200 moudjahidine condamnés à mort qui avaient adhéré à

cette association créée en 1992, il ne reste que 260 encore en vie, dont trois de la wilaya de Blida. Il s'agit de Maamar Medane (82 ans), Chergui et lui-même.

Soucieux de transmettre aux jeunes générations les valeurs de l'amour de la patrie, cette même association organise des conférences bimensuelles au profit des universitaires et stagiaires des centres de formation professionnelle, a-t-il dit, soulignant l'intérêt affiché par ces jeunes, à apprendre davantage sur la Guerre de libération nationale.

Ben Misra, a saisi l'occasion pour lancer un appel aux jeunes afin de s'inspirer des sacrifices et de la bravoure de ceux qui ont combattu le colonialisme français et payé un lourd tribut pour qu'ils puissent aujourd'hui jouir de l'indépendance, en préservant la sécurité et la stabilité nationales. "L'Algérie a été libérée par sa jeunesse et sera construite par sa jeunesse", a-t-il indiqué à la veille de la commémoration de la Journée nationale des condamnés à mort qui marque le 65ème anniversaire de l'exécution le 19 juin 1956 du moudjahid Ahmed Zahana dit Zabana, guillotiné par l'autorité coloniale française.

Plus de 731.000 candidats attendus dimanche aux preuves du Baccalauréat

Plus de 731.000 candidats se présenteront, aujourd'hui, aux épreuves du baccalauréat (session 2021), à travers 2.528 centres répartis sur tout le territoire national, dans des conditions sanitaires "exceptionnelles" du fait de la propagation de Covid-19. Selon la fiche technique de l'Office national des examens et concours (ONEC), le nombre des candidats à passer cet examen prévu du 20 au 24 juin courant, est de 731.723 dont 459.545 candidats scolarisés (180.833 garçons et 278.712 filles) et 272.178 candidats libres (140.099 garçons et 132.079 filles). Aussi, 5.084 détenus se présenteront aux épreuves du baccalauréat, soit une hausse de 59% par rapport à la précédente session (2020). Il s'agit de 4.977 détenus et de 107 détenues répartis à travers 47 établissements pénitentiaires agréés par le ministère de l'Education nationale comme centres d'examen. "Les copies seront composées au niveau de 18 centres de regroupement et compostage avant de les répartir sur 87 centres de correction", précise la même source. Les centres de correction ouvriront leurs portes à partir du 1 juillet jusqu'au 19 juillet prochain, ajoute l'ONEC. Un seul centre national sera mobilisé pour l'annonce des résultats.

Le ministre de l'Education nationale, Mohamed Ouedjaout, avait appelé à imposer aux encadreurs des examens scolaires nationaux le respect des circulaires réglementaires et du protocole sanitaire préventif prévu dans les centres d'examen, donnant des instructions invitant tout un chacun à la vigilance pour réunir toutes les conditions nécessaires au bon déroulement des examens scolaires nationaux. Ce protocole spécial a été adopté l'année passée après validation du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coro-



navirus.

Outre les dispositions sanitaires, le protocole insiste sur l'affectation d'encadreurs des deux sexes en vue de contrôler les candidats par le biais d'un détecteur de métaux, en plus des fouilles manuelles et du retrait de tous les moyens et dispositifs de communication électroniques ainsi que des documents non autorisés.

Le Commandement de la Gendarmerie nationale a mis en place un dispositif sécuritaire spécial à travers l'ensemble du territoire national pour sécuriser les périmètres de tous les établissements scolaires situés dans son territoire de compétence. Des brigades de protection des mineurs seront également mobilisées à proximité des centres d'examen pour accompagner et sensibiliser les candidats dans cette conjoncture sanitaire exceptionnelle induite par la pandémie de Covid-19 qui exige l'application du protocole sanitaire mis en place par les pouvoirs publics.

Pour sa part, la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a mobilisé près de 15.000 policiers pour la sécurisation des examens du baccalauréat. Dans le cadre des mesures prises pour sécuriser les examens de

fin de cycle, la DGSN a mobilisé 14.946 policiers pour sécuriser les examens du baccalauréat, qui seront répartis sur 2.127 centres d'examen au niveau national, 86 centres de correction, 82 centres de collecte et deux imprimeries.

La DGSN a invité, à cet égard, les usagers de la route et les parents d'élèves devant accompagner leurs enfants aux centres d'examen "à se conformer au code de la route, à respecter les règles de bonne conduite et à éviter le stationnement anarchique devant les centres d'examen".

La Protection civile a mis en place un dispositif de prévention et de sécurisation en prévision des examens scolaires de fin d'année 2020-2021.

Dans le cadre de ce dispositif, les services techniques de prévention de la Direction générale de la Protection civile ont effectué plusieurs visites au niveau de l'ensemble des établissements scolaires et centres d'examen réquisitionnés, pour veiller au respect des mesures de prévention et de sécurité liées à la pandémie du coronavirus (Covid-19).

Pour rappel, le taux de réussite du BAC/session 2020 avait atteint 55,30%.

MESURE DE LA GLYCÉMIE

les bandelettes "Vital Check" produites localement fiables à 84%

Les résultats de la première étude sur la fiabilité des bandelettes de mesure de la glycémie produites localement, initiée par la société privée Vital Care, et portant sur son système d'Autosurveillance Glycémique "Vital Check", ont été révélés vendredi à Alger et font état d'une concordance globale de près 84% des valeurs de glycémie capillaire mesurées avec ces bandelettes avec celles mesurées par un automate de laboratoire d'analyse médicale.

Les résultats de pertinence clinique globale, estimés à 99,2%, obtenus lors de cette étude multicentrique enregistrée et autorisée par le ministère de l'Industrie pharmaceutique, impliquent que les bandelettes Vital Check "n'induisent pas en erreur les médecins et les patients lors de l'adaptation du traitement", a indiqué le professeur Rachid Malek, chef de service de médecine interne et de diabétologie au CHU de Sétif et investigateur dans cette étude. Tandis que le taux de concordance qui ressort de cette étude, dont la Société Algérienne de Diabétologie et la Société Algérienne de Médecine Interne sont les promotrices, dénote de "la fiabilité" du système de surveillance de la glycémie testé et de ses bandelettes fabriquées localement, a-t-il précisé.

Ces résultats ont été obtenus suite à l'introduction des données de cette étude, ayant concerné 463 patients, dans le logiciel du site "Diabetes & Technology", a ajouté Pr. Malek tout en soulignant que les critères d'évaluation des bandelettes utilisées dans cette étude sont conformes à la norme ISO 15197 publiée en 2013.

Toutefois, cette étude a démontré que beaucoup de facteurs non liés au système de mesure de la glycémie sont susceptibles d'altérer la performance de ce système, selon le docteur Kamel Gasmi, médecin spécialiste en médecine interne.

Il citera, ainsi, les facteurs humains tels que l'état physiologique du patient avec des taux d'hématocrite élevés ou une saturation d'oxygène, cela en plus d'autres facteurs tels qu'un lavage des mains inapproprié, un échantillon de sang insuffisant ou, tout simplement, le non-respect des instructions d'utilisation.

D'autre part, les prises médicamenteuses, telles que l'acide ascorbique, la paracétamole et la dopamine peuvent fausser les mesures de glycémie, tout autant que les facteurs environnementaux, à l'instar de la température du lieu de stockage des bandelettes ou un taux d'humidité élevé, selon Pr. Malek.

La manipulation inappropriée du système d'auto-surveillance glycémique a été identifiée comme le cas le plus fréquent altérant les mesures de glycémie, comme c'est le cas, aussi, du stockage et de l'utilisation inadaptée des bandelettes.

INDUSTRIE AUTOMOBILE

Les concessionnaires commencent à déposer leurs dossiers

Le dossier des concessions automobiles s'accélère. Après avoir ouvert un portail pour enregistrer les éventuels concessionnaires, le ministère de l'Industrie a lancé un appel solennel pour que ces entreprises puissent déposer leurs dossiers. Selon un communiqué du ministère de l'Industrie, « les opérateurs économiques désirant souscrire au régime relatif à l'exercice de l'activité concessionnaire de véhicules neufs sont invités à déposer leur demande d'inscription au niveau du secrétariat technique de la commission de traitement des demandes d'agrément ».

Cette étape intervient après l'installation, début juin, du Comité Technique Ministériel paritaire. Les membres de cette instance en sont chargés d'étudier et de suivre les dossiers relatifs à la pratique, l'organisation et le fonctionnement des concessions de véhicules neufs.

Selon un communiqué du ministère de l'Industrie, ce comité avait comme mission d'entamer l'étude des dossiers des concessionnaires économiques souhaitant s'engager dans l'activité d'agents de véhicules neufs.

Le comité, qui comprend des représentants du ministère de l'Industrie, du Commerce, des Finances, des Mines et de l'Intérieur et des collectivités locales, étudiera les dossiers selon l'ordre chronologique des premières inscriptions que les concessionnaires avaient préalablement effectuées sur la plateforme numérique désignée pour ce processus. Plusieurs modifications et nouvelles procédures ont été intégrées au dispositif encadrant l'activité des concessionnaires de véhicules neufs, dans le but d'alléger, de faciliter et de simplifier les démarches administratives d'obtention de l'agrément pour exercer cette activité. Parmi les plus marquantes de ces modifications, il y a lieu de citer l'autorisation temporaire conditionnant l'obtention de l'agrément définitif qui a été supprimée, au moment où, les démarches administratives ont été simplifiées, notamment en réduisant le dossier requis pour obtenir l'agrément, ainsi que les délais d'étude des dossiers par le comité technique.



Le décret exécutif portant les nouvelles conditions d'exercice de l'activité de concessionnaires de véhicules neufs a été publié au Journal officiel (JO) n 34, rendant effective, entre autres, l'obligation de limiter la cylindrée du moteur des véhicules importés à 1,6 litres et l'affectation d'un quota de 15% aux véhicules électriques. Il s'agit du décret exécutif n 21-175, signé le 3 mai 2021 par le Premier ministre Abdelaziz Djerad, et qui modifie et complète certaines dispositions du décret exécutif n 20-227 du 19 août 2020 fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de concessionnaires de véhicules neufs.

Le nouveau texte dans lequel l'expression « agrément définitif » est remplacée par « agrément », indique que « le concessionnaire personne morale ne peut prétendre qu'à un seul agrément de concessionnaire lui permettant d'exercer l'activité et représenter jusqu'à deux marques pour les véhicules automobiles, remorques et semi-remorques neufs ou trois marques pour les engins roulants neufs ». Les postulants à l'activité de concessionnaire de véhicules neufs doivent justifier d'« une copie du ou des contrat(s) de concession exclusive » les liant « au(x) concédant(s), d'une validité d'au moins cinq ans ».

De plus, ils sont tenus de disposer d'« infrastructures de stockage, de service après-vente, de la pièce de rechange ainsi que des enceintes d'exposition et de vente (titres de propriété ou titres de location) pour une durée minimale de 10 ans », précise le décret. Au titre de son réseau de distribution, le concessionnaire « est tenu de disposer de ses propres infrastructures et/ou de recourir à des agents agréés », a ajouté le texte. En cas d'avis défavorable du comité technique et de la commission de recours, le cas échéant, « le postulant ne peut pas déposer un autre dossier de demande d'agrément pour l'exercice de l'activité de concessionnaires de véhicules neufs qu'après six mois, à compter de la date de notification de l'avis défavorable », a été souligné dans le JO.

Saïd Sadia

POMME DE TERRE D'ARRIÈRE SAISON

Programme d'exploitation des superficies dédiées aux céréales

Un Programme National D'exploitation Des Superficies Agricoles Réservées À La Filière Des Céréales, En Jachère, A Été Mis En Place Pour La Production De La Pomme De Terre D'arrière Saison, A Annoncé, À Mostaganem, Le Directeur Central Des Végétaux Et Du Contrôle Technique Au Ministère De L'Agriculture Et Du Développement Rural, Rabah Filali.

M.Filali a souligné, lors d'une rencontre régionale ayant regroupé des cadres de

l'agriculture des wilayas de l'Ouest et du Sud-ouest du pays, que "ce programme entre dans le cadre de la feuille de route 2020-2024, tracée le ministère de tutelle, pour développer la production agricole et consacrer tous les moyens disponibles pour augmenter la productivité et partant réduire la facture de l'importation".

Dans le cadre de ce programme, il sera procédé à l'exploitation de terres agricoles réservées à la filière céréalière après la campagne moisson-battage, notamment celles ayant bénéficié de l'irrigation d'appoint pour la production de la pomme de terre d'arrière saison, a fait savoir le même responsable, qui a indiqué que l'exploitation de 50 % de ces terres dont la superficie a atteint dans les wilayas du nord 117.000 hectares utilisant l'irrigation d'appoint, permettra de réaliser l'offre demandée en cette récolte stratégique (pomme de terre de consommation ou semences) et sera bénéfique pour les producteurs de blé.

COMMERCE EXTÉRIEUR

SL'Algérie se dirige vers l'accession à l'OMC

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig a affirmé jeudi que l'Algérie allait de l'avant vers l'accession à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) selon des démarches "bien étudiées", soulignant que cette instance offrait de meilleures opportunités pour la relance de l'économie nationale, a indiqué un communiqué du ministère.

La déclaration du ministre est intervenue lors de sa participation aux travaux de la réunion des ministres de l'Union africaine

(UA) chargés du commerce avec l'OMC, tenue par visioconférence, laquelle a évoqué les préparatifs de la 12^e réunion ministérielle virtuelle de l'OMC, prévue du 30 novembre au 03 décembre 2021 à Genève, a précisé le communiqué. M.Rezig a souligné à cette occasion "la poursuite par l'Algérie de ses efforts visant à aller de l'avant vers l'accession à l'OMC suivant des démarches bien étudiées, au regard des opportunités offertes par cette instance en vue de la relance de l'économie nationale

à travers l'initiation d'une série de réformes profondes à même de promouvoir le commerce extérieur et l'intégration dans la chaîne de valeurs régionale et mondiale". Le ministre a en outre cité, entre autres réformes, la révision de la règle 49-51 régissant l'investissement étranger en Algérie, maintenue pour certains secteurs stratégiques, et "ses répercussions positives sur l'attractivité des investissements directs étrangers (IDE) et l'augmentation du volume des échanges commerciaux".

SAISON ESTIVALE

Entente entre trois groupes touristiques publics

Un memorandum d'entente a été signé jeudi entre l'Office national du tourisme (ONT), l'Office national algérien du tourisme (ONAT) et le groupe "Hôtellerie, tourisme et thermalisme" (HTT) pour l'unification de leurs efforts et le renforcement de leur complémentarité en vue d'une saison estivale 2021 réussie.

Le memorandum d'entente a été signé par le directeur général de l'ONAT, Arezki Tahar, la directrice générale de l'ONT, Saliha Necer Bey, et le président directeur général du Groupe HTT, Lazhar Bounafaa, et ce, lors d'une cérémonie présidée par le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Ali Boughazi.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Boughazi a souligné l'importance de ce memorandum d'entente pour l'unification des efforts entre les établissements touristiques publics et la dynamisation du tourisme en Algérie, en particulier en matière de promotion et de commercialisation des services et produits touristiques, notamment avec le lancement de la saison estivale 2021 "dont nous voulons assurer la réussite", a-t-il affirmé. Le ministre a insisté sur la nécessité d'atteindre l'excellence dans le domaine du tourisme qui est, a-t-il dit, un secteur vital et générateur de richesses et d'emplois qui revêt des dimensions culturelle, civilisationnelle et historique, appelant à encourager la promotion des produits et services touristiques proposés, à diversifier les circuits touristiques et à œuvrer en faveur d'une activité touristique tout au long de l'année.

Après avoir rappelé les "conséquences désastreuses de la pandémie Covid-19 sur le secteur du tourisme", il a appelé à en tirer les enseignements à travers la mise en place de programmes divers en vue de la promotion du secteur", tout en saisissant l'opportunité pour attirer des touristes à l'intérieur du pays, proposer des tarifs concurrentiels et améliorer les services et les structures d'hébergement".

A ce propos, M. Boughazi a appelé les directeurs du tourisme au niveau de 14 wilayas côtières à consentir "davantage d'efforts en vue de l'amélioration de la performance en cette saison, vu les atouts touristiques disponibles au niveau national", mettant l'accent sur l'importance de réunir toutes les conditions en faveur des familles algériennes dans le but de leur permettre de passer d'agréables vacances". Le même responsable a également souligné l'impératif de "prendre en charge l'artisanat à travers la consécration d'espaces et d'expositions durant la saison et tout au long de l'année afin de donner une chance aux artisans de vendre leurs produits et de rattraper ainsi les pertes causées par la pandémie, annonçant qu'il sera procédé à l'issue de la saison estivale au "classement des wilayas en fonction de leurs activités touristiques pour s'enquérir de la performance de chaque directeur dans la promotion du tourisme".

Pour leur part, les représentants des trois établissements touristiques publics susmentionnés, ont insisté sur la nécessaire promotion de la destination Algérie pour attirer des touristes et proposer des offres concurrentielles de qualité.

RÉCEPTION DE SIX CHARGEMENTS D'OR BRUT PAR LE GROUPE MANAL

Les réserves de l'Algérie s'enrichissent



Les réserves de l'Algérie en or augmentent à la faveur de nouveaux chargements en or brut réceptionnés par le Groupe Manadjim El Djazair (MANAL). En effet, le PDG de ce groupe public, Mohamed Sakher Harami, a indiqué, jeudi, que MANAL a réceptionné, jusqu'à jeudi, six chargements d'or brut de plus de 100 tonnes, avec une moyenne de 11 grs/tonne. Le même responsable a précisé que ces chargements d'or brut permettront d'extraire quelque 1,3 kg d'or. Invité au forum économique conjoint entre le site d'information "Algérie maintenant" et la chaîne "Beur TV", a souligné que les chargements en question ont été collectés par 45 micro-entreprises mises en exploitation sur un total de 220 entreprises autorisées. Début février, rappelons-le, le gouvernement a lancé l'exploitation artisanale de l'or au sud du pays, une opération qui vise à valoriser le potentiel minier du pays et son exploitation effective au service de l'économie nationale. Des autorisations avaient été alors accordées à des micro-entreprises des régions d'Illizi, de Dja-

net et de Bordj Haoues afin de lancer effectivement l'activité d'exploitation artisanale de l'or, dans un cadre réglementé et organisé et avec des mécanismes incitatifs en faveur des micro-entreprises. Celles-ci sont accompagnées par le groupe MANAL qui, outre cette assistance technique, leur assure les comptoirs d'or pour la réception de l'or brut et les opérations techniques préliminaires. De même qu'il garantit une partie des charges aux micro-entreprises. Le groupe MANAL a créé des comptoirs pour la réception et l'analyse de l'or brut dans des sites proches des mines, a ajouté le PDG du groupe. Faisant le bilan de cette opération, le PDG du groupe MANAL a précisé que deux comptoirs ont été créés jusqu'ici dans la wilaya de Tamanrasset (centre-ville et à près de la mine d'Amesmessia) et deux autres dans la wilaya de Djanet pour procéder à l'analyse de l'or et déterminer son pourcentage, et ce pour accorder les montants requis aux entreprises concernées. Des contrats commerciaux sont actuellement établis avec les sociétés pour leur

permettre de poursuivre l'opération et réaliser davantage de bénéfices, « d'autant que l'opération revêt des dimensions plutôt sociales qu'économiques », selon M. Harami. Ce dernier a indiqué également que son groupe a ouvert des comptes pour le versement des montants dus aux sociétés activant dans l'extraction de l'or, dans des délais très courts. Le lancement de l'activité d'exploitation artisanale d'or a permis jusqu'ici de créer 45 postes d'emplois par les micro-entreprises attributaires d'autorisations. « La réussite de ce projet et sa mise en œuvre sur le terrain a donné plus de confiance au secteur pour aller vers de nouvelles régions qui renferment une richesse aurifère », a ajouté le même responsable. Outre l'exploitation des gisements d'or, le ministre de l'Energie et des mines, Mohamed Arkab, a annoncé récemment depuis Tamanrasset, treize (13) projets miniers d'exploration de métaux précieux et rares entre les wilayas de Tamanrasset et d'Illizi.

Yani. T.

Utilisation de 80% des semences locales de pomme de terre durant la campagne en cours

Le président du Conseil national interprofessionnel de la filière pommes de terre, AHCÈNE KADMANI a exprimé sa satisfaction pour cette initiative qui aura, selon lui, "un impact positif pour les deux filières agricoles stratégiques car il est demandé aux professionnels voulant l'intégrer d'exercer sur la base gagnant-gagnant, à travers l'exploitation des terres agricoles en période de jachère et d'avoir les semences de

pomme de terre locales". Pour sa part, le président du Conseil interprofessionnel de la filière céréales, Abdelghani Benali a insisté sur l'importance d'intégrer les deux filières dans la production des céréales, expliquant que l'utilisation de ces terres dans la production du blé dur auquel accorde le ministère de tutelle beaucoup d'intérêt après la récolte de pomme de terre, contribuera à augmenter le produit à moindre coût par rap-

port à l'utilisation des engrais et le ravitaillement des plantes". Ont pris part à cette rencontre, organisée par la station régionale de la protection végétale de Debda, les directeurs des services agricoles et les présidents et directeurs des chambres d'agriculture et présidents et membres des Conseils interprofessionnels des filières pomme de terre et céréales, pour établir une feuille de route locale pour réussir ce programme, a-t-on indiqué.

SOMMET BIDEN-POUTINE

Les questions pétrolières évitées

Les dirigeants des États-Unis et de la Russie n'ont pas discuté des prix du pétrole ou de l'accord OPEP+ lors de leur sommet à Genève, a déclaré, jeudi, le porte-parole de Vladimir Poutine, Dmitri Peskov. Poutine et le président américain Joe Biden n'ont pas non plus discuté du Venezuela, membre de l'OPEP sous sanctions américaines, exempté des réductions de l'offre pétrolière de l'alliance OPEP+, a déclaré Peskov aux journalistes russes, jeudi à Moscou, dont les propos ont été

rapportés par l'agence de presse TASS. Les deux dirigeants ont cependant discuté de l'Iran et des pourparlers en cours sur le retour des États-Unis et de la République islamique à l'accord nucléaire, qui conduirait à la levée des sanctions américaines sur les exportations de pétrole iranien. « Il y a certains progrès », a déclaré Peskov aux journalistes, ajoutant que Moscou espère que « nous parviendrons à sortir la situation de son état actuel ». Mais MM Biden et Poutine n'ont pas discuté des prix du pétrole ou

de l'accord OPEP+, a déclaré Peskov : « Non, ce sujet n'a pas été discuté ». Depuis son entrée en fonction en janvier, le président Biden n'a pas commenté publiquement les prix internationaux du pétrole ou les efforts de du groupe OPEP+. Cette approche contraste avec celle de son prédécesseur, le président Trump, qui utilisait régulièrement Twitter pour critiquer l'OPEP pour ses actions et au plus fort de la pandémie l'année dernière.

Y. T.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET INVESTISSEMENTS DANS LES HYDROCARBURES

Le SG de l'OPEP s'en prend à l'AIE



Le secrétaire général de l'OPEP a, une nouvelle fois, critiqué l'Agence internationale de l'Energie, exhortant les membres de son Organisation à investir davantage aussi bien dans les énergies fossiles que dans les énergies alternatives. Ses propos vont à l'encontre des précédentes recommandations de l'AIE qui avait appelé à cesser d'investir dans les hydrocarbures pour pouvoir atteindre les objectifs en matière d'émission des gaz CO2. Selon le secrétaire général de l'OPEP, Mohammad Barkindo, la transition énergétique ne devrait évincer aucune source d'énergie, car toutes les sources d'énergie d'aujourd'hui seront nécessaires. « Nous continuons d'exhorter tous nos pays membres et l'industrie internationale à continuer d'investir dans toutes les sources d'énergie, y compris le pétrole et le gaz, en utilisant en particulier la technologie pour atténuer ces émissions », a déclaré le secrétaire général de l'OPEP, Mohammad Barkindo. « Pour l'industrie, pour l'OPEP, pour tous nos pays membres et pour l'économie mondiale, toutes les sources d'énergie d'aujourd'hui seront nécessaires dans un avenir proche », a déclaré Mohammad Barkindo à Amena Bakr, correspondante en chef de l'Opep chez Energy Intelligence, dans une conversation, dont les propos du SG de l'OPEP ont été rapportés par OilPrice. « Pour nous, au sein de l'OPEP, dans l'industrie et dans le courant dominant dans les discussions mondiales, la transition énergétique n'est pas une transition d'une source d'énergie à une autre », a noté Mohammad Barkindo. Le débat fait rage au sein de l'industrie pétrolière et gazière mondiale depuis que l'AIE ait appelé à cesser les investissements dans les énergies fossiles pour pouvoir atteindre les objectifs en matière de transition énergétique fixés à l'horizon 2050. Le rapport de l'AIE a notamment provoqué une levée de boucliers au sein de l'OPEP et de l'OPEP+, y voyant un rapport alarmiste, à l'heure où l'économie mondiale a besoin de pétrole et de gaz pour sa reprise. De l'avis de Mohammad Barkindo, la transition s'éloigne des émissions de gaz à effet de serre dans l'exploration, la production, le transport et la consommation de carburants à tous les niveaux vers des sources d'énergie plus durables qui résoudraient le problème des émissions, ajoutant que la définition de la « transition énergétique » ne devrait évincer aucune source d'énergie. Commentant, à ce propos, le rapport de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), qui suggérait que la voie vers zéro émission nécessiterait aucun nouvel investissement dans le pétrole et le gaz ne soit lancé, Mohammad Barkindo a déclaré que « vous pouvez investir autant que vous le souhaitez dans les énergies renouvelables, mais si le problème des émissions n'est pas résolu, les objectifs de zéro net ne seront pas atteints. L'AIE a « percé de nombreux trous dans la couche d'ozone » car c'est cette même agence, basée à Paris, qui a été l'une des premières à émettre des signaux d'alarme concernant un déficit d'approvisionnement en pétrole et en gaz après la récession de 2014-2016, exhortant à davantage d'investissements dans les énergies fossiles », a déclaré Mohammad Barkindo. Le mois dernier, faut-il le rappeler, un rapport interne de l'OPEP, consulté par Reuters, a révélé que la suggestion de l'AIE de ne jamais investir dans le pétrole et le gaz pourrait encore augmenter la volatilité des marchés pétroliers si les investisseurs tiennent compte de l'appel.

Yani. T.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Les produits subventionnés de nouveau exportables



Après avoir interdit l'exportation des produits subventionnés ; le gouvernement les autorise à nouveau. Le ministère du Commerce a en effet annoncé ce samedi 19 juin 2021, dans un communiqué publié sur sa page Facebook, l'autorisation accordée aux exportateurs exerçant dans le domaine des produits agrico-alimentaires qui contiennent des matières premières subventionnées, à exporter certains produits alimentaires. En effet, le ministère du Commerce a autorisé l'exportation de produits agro-alimentaires à caractère local (Produits de Terroir) conformément aux clauses spécifiques du tarif douanier. Le ministère a également autorisé l'exportation des produits agrico-alimentaire dérivés ou contenant des matières premières subventionnées, telles que divers types de pâtes alimentaires, couscous, semoule et farine, à condition que l'exportateur prouve que la matière première utilisée dans la production de produits destinés à l'exportation a été importée par lui, ou achetée sur le marché local (production nationale), et qu'elle n'affectera en rien l'approvisionnement régulier du marché national.

nal.

Le ministère a autorisé l'exportation des produits de l'industrie agroalimentaire qui ont été fabriqués selon le mécanisme du système douanier d'« admission temporaire pour perfectionnement actif » dans la production et l'emballage.

En août de l'an dernier, Le ministère du Commerce a établi une nouvelle liste de huit produits interdits à l'exportation, les pâtes alimentaires, les masques ainsi que le sucre.

Les autres produits interdits à l'exportation sont l'ail, la farine, les huiles de soja, la semoule ainsi que les gels et savons pour les mains.

Selon le président de l'association des exportateurs algériens, Ali Bey Nasri, l'arrêt de l'exportation de ces produits peut engendrer la perte des marchés pour les entreprises algériennes.

« Pour les pâtes c'est très simple, les entreprises qui souhaitent exporter doivent acheter eux-mêmes leur blé, de l'étranger, donc il y a un régime de l'admission temporaire et une traçabilité douanière qui prouvent que le produit vient de l'étranger, il est ensuite transformé en Algérie, et repart après à

l'étranger. Dans ce cas de figure, on ne peut pas dire des produits subventionnés, il faut donc revoir le terme. Concernant le sucre et l'huile, c'est des produits qui ne sont pas subventionnés en amont si ce n'est qu'il y a une exonération des droits des taxes. Arrêter d'exporter ces produits-là, c'est tout simplement perdre des marchés », a déclaré Ali Bey Nasri à la chaîne 3 de la radio nationale.

En mars de l'an dernier, l'Etat d'interdire 17 produits à l'exportation. On retrouve sur cette liste des produits comme : la semoule, la farine, les légumineuses secs et le riz, les pâtes alimentaires, les huiles, le sucre, le café ou encore les équipements médicaux et paramédicaux, les médicaments et les produits pharmaceutiques, les produits d'hygiène corporelle et les détergents ménagers.

A contrario, le ministère du Commerce avait annoncé la levée de l'interdiction d'exporter des marchandises produites en quantité suffisante en Algérie, à l'exception des produits subventionnés ou fabriqués à partir de matières subventionnées.

Saïd Sadia

AGRICULTURE

Vers l'exploitation des superficies dédiées aux céréales pour la pomme de terre

Un programme national d'exploitation des superficies agricoles réservées à la filière des céréales, en jachère, a été mis en place pour la production de la pomme de terre d'arrière saison, a annoncé, jeudi à Mostaganem, le directeur central des végétaux et du contrôle technique au ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Rabah Filali. M.Filali a souligné, lors d'une rencontre régionale ayant regroupé des cadres de l'agriculture des wilayas de l'Ouest et du Sud-ouest du pays, que "ce programme entre dans le cadre de la feuille de route 2020-2024, tracée le ministère de tutelle, pour développer la production agricole et consacrer tous les moyens disponibles pour augmenter la productivité et partant réduire la facture de l'importation".

Dans le cadre de ce programme, il sera procédé à l'exploitation de terres agricoles réservées à la filière céréalière

après la campagne moisson-battage, notamment celles ayant bénéficié de l'irrigation d'appoint pour la production de la pomme de terre d'arrière saison, a fait savoir le même responsable, qui a indiqué que l'exploitation de 50 % de ces terres dont la superficie a atteint dans les wilayas du nord 117.000 hectares utilisant l'irrigation d'appoint, permettra de réaliser l'offre demandée en cette récolte stratégique (pomme de terre de consommation ou semences) et sera bénéfique pour les producteurs de blé. Le président du Conseil national interprofessionnel de la filière pommes de terre, Ahcène Kadmani a exprimé sa satisfaction pour cette initiative qui aura, selon lui, "un impact positif pour les deux filières agricoles stratégiques car il est demandé aux professionnels voulant l'intégrer d'exercer sur la base gagnant-gagnant, à travers l'exploitation des terres agricoles en période de jachère et d'avoir les semences de pomme

de terre locales".

Pour sa part, le président du Conseil interprofessionnel de la filière céréales, Abdelghani Benali a insisté sur l'importance d'intégrer les deux filières dans la production des céréales, expliquant que l'utilisation de ces terres dans la production du blé dur auquel accorde le ministère de tutelle beaucoup d'intérêt après la récolte de pomme de terre, contribuera à augmenter le produit à moindre coût par rapport à l'utilisation des engrais et le ravitaillement des plantes".

Ont pris part à cette rencontre, organisée par la station régionale de la protection végétale de Debdaba, les directeurs des services agricoles et les présidents et directeurs des chambres d'agriculture et présidents et membres des Conseils interprofessionnels des filières pomme de terre et céréales, pour établir une feuille de route locale pour réussir ce programme, a-t-on indiqué.

Industrie pharmaceutique

Les bandelettes "Vital Check" produites localement sont fiables à 84%



Les résultats de la première étude sur la fiabilité des bandelettes de mesure de la glycémie produites localement, réalisée par la société privée Vital Care, et portant sur son système d'Autosurveillance Glycémique "Vital Check", ont été révélés vendredi à Alger et font état d'une concordance globale de près 84% des valeurs de glycémie capillaire mesurées avec ces bandelettes avec celles mesurées par un automate de laboratoire d'analyse médicale.

Les résultats de pertinence clinique globale, estimés à 99,2%, obtenus lors de cette étude multicentrique enregistrée et autorisée par le ministère de l'Industrie pharmaceutique, impliquent que les bandelettes Vital Check "n'induisent pas en erreur les médecins et les patients lors de l'adaptation du traitement", a indiqué le professeur Rachid Malek, chef de service de médecine interne et de diabétologie au CHU de Sétif et investigateur dans cette étude.

Tandis que le taux de concordance qui ressort de cette étude, dont la Société Algérienne de Diabétologie et la Société Algérienne de Médecine Interne sont les promotrices, dénote de "la fiabilité" du système de surveillance de la glycémie testé et de ses bandelettes fabriquées localement, a-t-il précisé.

Ces résultats ont été obtenus suite à l'introduction des données de cette étude, ayant concerné 463 patients, dans le logiciel du site "Diabète & Technology", a ajouté Pr. Malek tout en soulignant que les critères d'évaluation des bandelettes utilisées dans cette étude sont conformes à la norme ISO 15197 publiée en 2013.

Toutefois, cette étude a démontré que beaucoup de facteurs non liés au système de mesure de la glycémie sont susceptibles d'altérer la performance de ce système, selon le docteur Kamel Gasmi, médecin spécialiste en médecine interne.

Il citera, ainsi, les facteurs humains tels que l'état physiologique du patient avec des taux d'hématocrite élevés ou une saturation d'oxygène, cela en plus d'autres facteurs tels qu'un lavage des mains inapproprié, un échantillon de sang insuffisant ou, tout simplement, le non-respect des instructions d'utilisation.

D'autre part, les prises médicamenteuses, telles que l'acide ascorbique, le paracétamol et la dopamine peuvent fausser les mesures de glycémie, tout autant que les facteurs environnementaux, à l'instar de la température du lieu de stockage des bandelettes ou un taux d'humidité élevé, selon Pr. Malek.

La manipulation inappropriée du système d'autosurveillance glycémique a été identifiée comme le cas le plus fréquent altérant les mesures de glycémie, comme c'est le cas, aussi, du stockage et de l'utilisation inadaptée des bandelettes.

PRODUCTION AMÉRICAINE DE PÉTROLE DE SCHISTE L'OPEP n'anticipe pas une forte reprise

L'OPEP dit ne pas s'attendre à une forte reprise de la production américaine de pétrole brut cette année, malgré une hausse importante des cours depuis le début de 2021. En effet, malgré la bonne rentabilité du baril de but, les prix grimant à plus de 70 dollars le baril, le niveau de production américaine de pétrole de schiste est resté limité jusqu'ici et ne devrait pas augmenter de manière significative cette année, car les investisseurs US privilégiant désormais la discipline en matière de dépenses d'investissement. Les investisseurs semblent être aussi occupés par la redistribution des dividendes, ont déclaré à Reuters des sources de l'OPEP à la fin de leurs réunions tenues ce week-end. Les membres de l'OPEP siégeant dans le groupe de réflexion économique et technique se sont réunis ce week-end pour faire le point sur la situation du marché mondial du pétrole et de l'état de l'économie mondiale, examinant, entre autres sujets d'actualité, l'investissement mondial dans le pétrole et le gaz, les perspectives de reprise à court et à long terme de la production...etc. L'une des réunions en question a examiné les perspectives de reprise de la production américaine de pétrole de schiste et l'approvisionnement des États-Unis en brut. Selon des sources reprises par Reuters, le sentiment général qui s'est dégagé de cette réunion est que la zone de schiste ne se précipitera pas dans l'accélération de l'activité et les taux de production resteraient limités malgré les prix élevés du pétrole. Par le passé, une hausse des cours contribuait par le passé à augmenter la production américaine de pétrole de schiste et, par conséquent, à nourrir l'offre excédentaire du marché et la baisse des prix. Dit autrement, la production américaine de schiste se nourrit de la hausse des cours du brut et nourrit à son tour les mouvements



hausseurs de l'offre mondiale et des prix du pétrole. Ce ne sera pas le cas en 2021, selon les membres de l'Opep qui disent s'attendre à une croissance de la production comprise entre 500 000 barils par jour (bpj) et 1,3 million de bpj en 2022. La production américaine a oscillé autour de 11 millions de bpj ces derniers mois, en baisse de 2 millions de bpj par rapport aux sommets records du début de 2020, avant que la pandémie n'affecte la demande mondiale et ne fasse chuter les prix du pétrole. Les résultats du premier trimestre de l'année en cours et des conférences des producteurs américains ont mis en évidence une retenue sans précédent de la part des entreprises spécialisées dans le schiste. Les producteurs cotés ont généré des flux de trésorerie records, mais ils ne réinvestissent l'ensemble des dividendes dans l'activité de forage. Au lieu de cela, les opérateurs de schiste canalisent désormais leurs flux de trésorerie vers la réduction des dettes et la redistribution des dividendes aux actionnaires, ce qui fait dire à certains membres de l'Opep que la production

US de schiste ne sera pas importante cette année. Selon les sources de Reuters, la discipline en matière de dépenses d'investissement sera l'un des facteurs limitant la reprise de l'offre américaine. Cette prévision, si elle venait de se concrétiser, permettrait à l'OPEP de mieux gérer l'approvisionnement en pétrole sur le marché. Dans son décompte hebdomadaire recensant les plateformes de pétrole de schiste en activité, le groupe Baker Hughes a indiqué que le nombre des forages pétroliers en activité aux États-Unis a augmenté à 373 puits la semaine dernière, contre 365 puits la semaine d'avant ; l'activité de schiste marquant ainsi une hausse de huit plateformes en un laps de temps d'une semaine seulement. En revanche, la production américaine de brut a progressé, passant de 11 mbj à 11,2 mbj sur la semaine, lit-on dans le dernier rapport hebdomadaire de l'Agence américaine d'Information sur l'Energie (EIA), rendu public à la fin de la semaine dernière.

Yani. T.

1 comité d'appui aux activités touristiques installé

Un comité national de facilitation des activités touristiques a été installé hier à Alger en vue de proposer des actions permettant l'amélioration et la maîtrise des opérations liées aux mouvements touristiques. Supervisant la cérémonie d'installation du Comité, le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Ali Boughazi a mis l'accent sur l'impératif pour cette instance « d'activer sur le terrain et être flexible afin

d'améliorer et maîtriser les opérations, les activités et les mouvements touristiques ». Compte tenu de sa composante sectorielle diversifiée, « le Comité est à même de formuler des propositions étudiées après traitement des problèmes et obstacles amortissant le flux touristique national et international », souligne le ministre. A noter que le Comité est composé du ministre chargé du Tourisme ou de son

représentant, président, des représentants des ministres chargés des Transports, des Finances, de l'Intérieur, de la Santé et de la Culture, ainsi que des représentants de la Sécurité nationale et des Douanes. Dans un autre contexte Boughazi a donné le signal de lancement de la campagne de vaccination anti-covid-19 à l'hôtel Mazafran à Zéralda au profit des fonctionnaires de l'hôtel au titre de la saison estivale 2021.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

9 morts et 378 blessés en 48 heures

Neuf (9) personnes sont décédées et 378 autres ont été blessées, suite à plusieurs accidents de la circulation enregistrés durant les dernières 48 heures à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué la Protection civile dans un communiqué. Concernant les activités de lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), la Protection civile a effectué, durant la même période, 81 opérations de sensibilisation à travers 13 wilayas (56 communes), pour rappeler aux citoyens la nécessité du respect du confinement ainsi que les règles de la distanciation sociale. Les services de la Protection civile ont effectué également 103 opérations de désinfection générale à travers 13 wilaya (44 communes), a

précisé la même source, ajoutant que ces opérations ont touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles. Pour ces deux opérations, 372 agents de la Protection civile, 61 ambulances, 45 engins d'incendie ont été mobilisés, outre la mise en place d'un dispositif de sécurité pour la couverture de 10 sites de confinement au niveau des wilayas d'Alger, Constantine et Oran. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 8 incendies urbains et divers dans les wilayas de M'Sila, Biskra, Blida, Bordj Bou Arreridj, Ain Defla, Ain Témouchent, El Bayadh et Alger, a relevé la même source, ajoutant que l'intervention "rapide" des secours de la Protec-

tion civile a permis de circonscrire ces incendies et d'éviter leur propagation à d'autres lieux mitoyens. Dans le même contexte, les unités de la Protection civile sont intervenues pour l'extinction de 4 incendies de récolte de blé dans les wilayas de Tiaret, Tissemsilt, Oum El Bouaghi et Mila, ainsi qu'un incendie de palmeraie dans la wilaya de Ouargla, a indiqué la même source, ajoutant qu'"aucune victime n'est à déplorer". Selon le même bilan, six personnes sont décédées par noyade en mer dans les wilayas de Bejaia, Mostaganem, In Témouchent, Boumerdes et Tlemcen et une autre personne par noyade dans une réserve d'eau à Ghardaïa, a ajouté la même source.

FINANCE ISLAMIQUE

500 millions de dinars connectés par la BADR

La Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), par la voix de son directeur général, Mohand Bourai, vient de faire le bilan de l'opération de vente des produits de la finance islamique par son établissement, relevant des indices plutôt « encourageant ». Le DG de la BADR a ainsi indiqué, à ce propos, que les guichets dédiés à la finance islamique, ouverts au niveau des agences de son établissement financier, ont enregistré des « indices encourageants ». D'après Mohand Bourai, s'exprimant depuis Djelfa, où il était en visite de travail ce week-end, expliqué que « la stratégie de la BADR dans le lancement des prestations de la finance islamique, mise en œuvre depuis moins d'un mois, a démontré, à ce jour, des +indices forts encourageants+ ». La Banque de l'agriculture et du développement rural, faut-il le souligner, a ouvert sept guichets dédiés aux produits de la finance islamique à travers le territoire national. Le dernier en date étant inauguré, jeudi, dans la wilaya de Djelfa. Le directeur général de la BADR a fait part à cette occasion du constat d'une « importante affluence de citoyens pour s'enquérir de ces nouvelles prestations et qui ont exprimé le souhait d'intégrer ce nouveau mode de financement et de bénéficier des prestations qu'il offre ». Détaillant le bilan de l'investissement de son établissement dans la finance islamique, Mohand Bourai a précisé que plus de 350 clients ont intégré ce mode de financement au niveau de la BADR, depuis le lancement de cette opération et plus de 500 millions de dinars représente la somme globale déposée en comptes épargne et comptes bancaires courant. C'est un résultat plutôt encourageant près d'un mois seulement après le lancement des produits de la finance islamique par la BADR. Son responsable a soutenu que cette banque œuvre, actuellement, à la généralisation de cette prestation (finance islamique), en vue d'atteindre les objectifs fixés portant sur l'ouverture de guichets dans la totalité des wilayas, avant la fin de cette année 2021. Mohand Bourai a rappelé, à l'occasion, les prestations offertes par la finance islamique qui propose « un bouquet de 14 produits, en conformité avec les préceptes de la Chariaa islamique, dont six relatifs aux comptes courants et aux comptes épargne et les huit autres destinés au financement de projets d'investissement, des besoins d'exploitation et des opérations d'exportation dans tous les secteurs, notamment l'agriculture et l'industrie de transformation ». Cette option prise en faveur de la finance islamique par les banques publiques trouve sa source dans les orientations du chef de l'Etat qui, lors du conseil des ministres du 12 juillet de l'année dernière, le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a instruit son gouvernement à l'effet de « de poursuivre le processus de mise en place de la finance islamique pour dynamiser la collecte de l'épargne et créer de nouvelles sources de crédits ». Le mois de mars dernier, le chef de l'Etat est revenu à la charge et demandé au gouvernement d'accélérer le processus d'inclusion financières à travers, entre autres mesures, la facilitation de l'octroi de prêts, la numérisation et les produits innovants, le soutien des produits financés par la banque islamique, l'accélération du processus de collecte des impôts et taxes et la récupération des prêts accordés par les banques publiques. Suite à ces instructions, les banques publiques ont depuis fait de la finance islamique un axe de développement stratégique, dont la finalité étant la bancarisation de l'économie et l'accélération de l'inclusion financière. Dans son projet de loi de finances complémentaire pour l'année 2021, le gouvernement a proposé un certain nombre de mesures encourageant le renforcement de la finance islamique. Il s'agit essentiellement de mesures fiscales affectant l'impôt sur les bénéfices des sociétés et la taxe sur l'activité professionnelle.

Yani. T.

TIZI-OUZOU

Expositions sur les grands chantiers de l'Algérie nouvelle

Une exposition sur les grands chantiers de l'Algérie nouvelle, initiés par le président de la République Abdelmadjid Tebboune, est organisée à la maison de la culture Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, a-t-on constaté au niveau de cet établissement culturel. Cette exposition photographique, organisée par le centre national de documentation de presse, d'images et d'information (CNDPI), met en avant, par le biais de l'image et d'une publication intitulée "Algérie nouvelle", éditée par cette même institution sous tutelle du ministère de la Communication, quelques importantes réformes initiées notamment aux plans politique, sécuritaire, et économique. Dans cette publication, un chapitre est consacré aux "mesures prises pour répondre à la demande de changement réclamé par le peuple et dont la première étape de ce processus a été l'amendement constitutionnel du 1er novembre 2020, visant la consécration effective de la démocratie et la concrétisation véritable de l'Etat de droit", lit-on dans cette publication. Ce même document distribué aux visiteurs, présente aussi des statistiques et les chantiers initiés (réalisés, en cours de réalisa-



tion ou en voie de lancement) pour bâtir l'Algérie nouvelle, dans divers domaines, dont la justice, l'économie, les collectivités locales (notamment la mise à niveau des zones d'ombre), la défense nationale, la transition énergétique, l'agriculture et la numérisation, a indiqué à l'APS, la responsable du CNDPI, Nacera Boudjemia. "De grands projets ont été réalisés depuis l'élection présidentielle du 12 décembre

2019, c'est le cas pour les zones d'ombre, par exemple, ou nous présentons une situation chiffrée (bilan 2020), des projets concrétisés au profit des habitants de ces régions, à travers différentes wilayas", a-t-elle ajouté. En marge de cette exposition, des exemplaires de la nouvelle loi organique relative au régime électoral, ont été distribués aux visiteurs.

EXAMEN DE CINQUIÈME

Le passage fixé à une moyenne de 5/10

«**P**as de mesures exceptionnelles quant à la moyenne de passage en première du cycle moyen pour cette année (session de juin 2021) qui est fixée à 10/20 (ou 5/10) », a affirmé hier la directrice de l'éducation d'Alger-ouest, Mme Ghanima Ait Braham, à la Chaîne 3 de la Radio Algérienne.

La moyenne passable, dit-elle, se calcule à la base de la moyenne obtenue lors du cursus de la cinquième année et la

moyenne obtenue à l'examen de fin de cycle primaire (cinquième) doit impérativement être égale ou supérieure à 10/20. Mme Ait Braham rappelle que l'admission cette année se fait contrairement à celle de l'année passée qui a profité d'une largesse en raison de la pandémie du Coronavirus avec laquelle on s'est adapté à l'éducation comme dans tous les aspects du quotidien à l'instar de celui des autres pays à travers le monde. Tous les élèves de la dernière année primaire sont passés

en première année moyenne.

A noter que le passage l'année dernière était rendu possible, sur décision ministérielle, sans examen à cause de la situation sanitaire, alors que le taux de passage pour la session de juin 2019 était de 83,31%.

Les résultats de l'examen du certificat de fin de cycle primaire sont attendus cet après-midi, à partir de 16 heures, sur le site dédié à cet effet <http://cinq.onec.dz>.

TISSEMSILT

Un incendie ravage plus de 50 hectares de blé dure

Un incendie qui s'est déclenché vendredi dans le douar dit "Houayet", commune de Tissemsilt, a détruit plus de 50 hectares de blé dure, ont indiqué des services de la Protection civile.

Survenu vers 12h dans une exploitation agricole privée située dans la commune

de Tissemsilt à proximité de la RN 14 sur le tronçon liant Tissemsilt et Tiaret, le feu a ravagé plus de 50 h de blé dure, précise la même source à l'APS.

L'intervention des agents de la Protection civile a permis de circonscrire le feu et sauver les habitats ruraux limitrophes. Pour y parvenir, ont été mobilisés 55

agents d'intervention de différentes unités secondaires de la Protection civile, avec l'utilisation de trois camion-citerne et une ambulance. Les services de la Gendarmerie nationale ont diligenté une enquête pour déterminer les circonstances du déclenchement de cet incendie.

KHENCHELA

Départ d'une caravane chargée d'aide au profit du peuple palestinien

Une caravane de solidarité chargée de 137 quintaux de denrées alimentaires et de produits médicaux, destinés au peuple palestinien, est partie à partir du siège de la wilaya de Khenchela.

Le coup d'envoi de la caravane, composée de deux semi-remorques et de deux camions poids-lourds chargés de denrées alimentaires, a été donné par le wali, Ali Bouzidi.

Dans ce contexte, Djamel Hamzoui, directeur local du Commerce, a affirmé à l'APS en marge du départ de la caravane que celle-ci va se diriger vers le centre na-

tional de collecte situé au niveau du Palais des expositions (Safex) à Alger, transportant notamment des produits de première nécessité (semoule, huile, sucre, lait, pâtes et légumes secs) ainsi que des produits médicaux et parapharmaceutiques. Le responsable a ajouté que le bureau local du Croissant-Rouge algérien (CRA) a mobilisé des bénévoles et des moyens de transport pour remettre ces produits au comité central du CRA qui en assurera, de concert avec le ministère du Commerce, le transfert vers la bande de Ghaza.

Selon la même source, la caravane a été

organisée par la direction du Commerce et le bureau de wilaya du CRA avec la contribution de la Chambre du commerce et de l'industrie (CCI-Chelia), l'Union générale des commerçants et artisans algériens, d'opérateurs économiques et des mécènes.

La caravane s'inscrit dans le cadre des initiatives de solidarité du peuple algérien avec le peuple frère palestinien dans un souci d'atténuer les souffrances des citoyens de la bande de Ghaza après les récents bombardements dont ils ont été victimes, a ajouté le directeur de wilaya du commerce.

LOGEMENTS

L'ENPI propose des logements LPP dans 39 wilayas

Malgré les retards constatés dans plusieurs régions du pays, l'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI) propose des quotas de logements du type Logement promotionnel public (LPP). C'est par le biais d'un communiqué que l'entreprise a annoncé jeudi l'ouverture de l'opération de souscription pour bénéficier des logements promotionnels publics (LPP) selon les quotas disponibles dans 39 wilayas.

"L'Entreprise nationale de promotion immobilière porte à la connaissance de tous les citoyens désirant souscrire à la formule LPP, selon les quotas disponibles, qu'ils sont appelés à soumettre une demande sur le site web de l'entreprise www.enpi.dz", a précisé l'ENPI sur sa page Facebook.

Il s'agit, selon la même source, des wilayas suivantes: Adrar, Chlef, Laghouat, Batna, Béjaïa, Biskra, Bechar, Blida, Bouira, Tébessa, Tiemcen, Tiaret, Tizi Ouzou, Djelfa, Jijel, Sétif, Saïda, Skikda, Sidi Bel Abbès, Annaba, Guelma, Constantine, Médéa, Mostaganem, M'sila, Mascara, Ouargla, Oran, El-Bayadh, Bordj Bou Arreridj, El Taref, Tissemsilt, El Oued, Souk Ahras, Mila, Ain Defla, Ain Témouchent, Ghardaïa et Relizane.

A noter que la formule LPP est destinée à la catégorie dont le revenu mensuel oscille entre 108.000 DA et 216.000 DA, en comptabilisant les revenus du souscripteur et de son conjoint.

Lancé en 2013, le programme LPP confié au promoteur public ENPI comporte 151.850 logements à travers le territoire national. Toutefois, le nombre de souscripteurs à cette formule de logement de l'ENPI n'a pas dépassé 41.703 dossiers à la fin de l'année 2014. La consistance du programme LPP recensé par Lkeria.com s'élève à 37 747 logements soit 75.49% des des 50 000 logements LPP lancés à fin août par l'ENPI selon les déclarations officielles du ministère de l'Habitat.

Depuis son lancement en 2013, ce programme LPP a connu d'énormes retards dans la construction et la livraison. C'est pour cela que le PDG de l'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI), Soufiane Hafedh a donné récemment des instructions portant nécessité d'accélérer la cadence des travaux de projets de logements LPP (Logement promotionnel publique), notamment les projets d'aménagements externes, indique un communiqué de l'ENPI.

Ces instructions ont été données, selon la même source, lors d'une réunion d'évaluation du premier trimestre de l'année en cours, qui intervient après les réunions périodiques tenues au ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, ainsi que dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du ministre du secteur, Mohamad Tarek Belaribi.

Ont pris part à cette réunion le directeur général adjoint chargé du contrôle des réalisations au niveau de l'ENPI, les directeurs centraux et régionaux, ainsi que les chefs de projet.

Après présentation détaillée de l'état d'avancement de chaque projet, il a été décidé d'accélérer la cadence des travaux de réalisation de l'aménagement extérieurs et de lever les réserves enregistrées dans des projets de logements au niveau de tous les quartiers résidentiels, tout en mettant l'accent sur le besoin de coordonner avec les services de "Sonelgaz" pour raccorder les quartiers résidentiels aux réseaux d'électricité et de gaz.

Saïd Sadia

ORAN

La perturbation dans l'alimentation en eau potable bientôt réglée

Le ministre des Ressources en eau, Mustapha Kamel Mihoubi a annoncé, jeudi à Oran, que le problème de perturbation dans l'approvisionnement en eau potable dans la wilaya sera résolu prochainement à travers une série d'opérations et projets.

M. Mihoubi, qui a effectué une visite de travail et d'inspection à Oran, a indiqué que la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable dans la wilaya sera réglée prochainement sur la base de trois projets, à savoir la réhabilitation de la station de dessalement de l'eau de mer d'El Mactaa (zone est), la réalisation d'une seconde station de dessalement au niveau de Cap Blanc dans la commune d'Ain El Kerma (zone ouest), en plus de la réhabilitation de la canalisation de transfert d'eau de la zone est (une partie du couloir Mostaganem-Arezw-Oran "MAO") dont la vétusté a un effet dans la coloration des eaux.

Le ministre a souligné que la disponibilité de l'eau de manière suffisante à la population d'Oran est considérée comme priorité, indiquant que les autorités oeuvreront à corriger les perturbations enregistrées, notamment à l'approche des Jeux méditerranéens que la capitale de l'Ouest algérien accueillera. Lors de cette visite, le ministre a inspecté l'édifice technologique de la Société de l'eau et de l'assainissement



d'Oran (SEOR) et a eu un aperçu sur le secteur des ressources en eau et les activités de la société, où le directeur de la SEOR, Oussama Helaïli a indiqué que la wilaya enregistre un déficit dans la quantité d'eau de l'ordre de 32.000 mètres cubes par jour, qui peut être augmenté à 80.000 mètres cubes en cas de diminution de l'eau dans le couloir MAO. A propos de la coloration jaunâtre de l'eau au niveau de plusieurs communes de la région-est de la wilaya à partir de Mers El-Hadjadj, Bethioua, Aïn El-Bia, Arzew, Sidi Benyebka arrivant à Bir El-Djir, M. Helaïli a signalé, dans un exposé sur la société et ses projets, la rénovation de la canalisation de transfert des eaux Chlef-Gargar sur une distance de 13 kilomètres pour régler le problème.

Le ministre a donné des instructions pour traiter l'eau et sa coloration à travers une unité de traitement, en attendant le renouvellement de la canalisation de transfert, tout en insistant sur le règlement du problème de manière définitive avant le début des JM 2022 à Oran. Mustapha Kamel Mihoubi a également affirmé que ces eaux, malgré leur coloration, sont en adéquation avec les normes de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et sont potables.

Le ministre s'est rendu au site choisi pour la réalisation d'une station de dessalement de l'eau de mer à Cap Blanc, qui alimentera la région ouest de la wilaya en eau potable. La future station produira entre 200.000 et 300.000 m3 d'eau par jour. Sur place, les spécialistes ont indiqué que les études de ce projet seront bientôt lancées. En outre, le ministre a procédé à l'inauguration d'une station de pompage à El-Ouameur (Oued Tlelat), a mis en service une seconde station de pompage d'eau à Gdyl et inspecté le projet de séparation de la station de dessalement d'El Mactaa de la canalisation du "MAO" qui sera livré en juillet prochain. Elle permettra de séparer entre deux sources (couloir MAO et station d'El Mactaa), garantissant l'approvisionnement de la région-est de la wilaya d'Oran.

Les vaccins chinois aident les pays en développement à faire face à la pandémie

Les vaccins chinois ont aidé certains pays en développement d'Asie à faire avancer leurs campagnes de vaccination, a rapporté mercredi le quotidien économique américain Wall Street Journal. L'Indonésie est fortement tributaire du vaccin fabriqués par le laboratoire pharmaceutique chinois Sinovac, tandis que le Cambodge a largement utilisé deux vaccins fabriqués en Chine pour atteindre l'un des niveaux d'inoculation les plus élevés de la région et que les Phi-

lippines prévoient d'augmenter les vaccinations avec l'arrivée de nouvelles doses ce mois-ci, dont plus de la moitié seront chinoises, selon le média économique américain. Les habitants de la région se souviendront "de la façon dont la Chine a réagi rapidement, a maîtrisé ses propres problèmes et a fourni des vaccins", a confié au journal Evan Laksmiana, chercheur principal au Centre d'études stratégiques et internationales en Indonésie, cité par l'agence Chine nouvelle.

Les vaccins chinois ont également comblé une partie du vide en Asie du Sud, où les pays comptaient sur les vaccins AstraZeneca fabriqués en Inde, mais où une forte augmentation des cas de COVID-19 a perturbé l'approvisionnement, selon le WSJ. Dans le même temps, le quotidien indique que les gouvernements occidentaux se sont contentés de vacciner leurs propres populations après l'arrivée de millions de doses.

BÉCHAR

Le Wali limogé sur fond de problèmes

Face aux dysfonctionnements récurrents et des problèmes en série, le chef de l'Etat est passé aux actes. Ainsi, il a été mis fin, jeudi, aux fonctions du wali de Béchar, Mohamed Belkateb, pour défaillance et manquement à ses missions, a indiqué un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire (MI-CLAT).

"Après aval du président de la République, il a été mis fin jeudi 7 Dhou al Qi'da 1442 de l'hégire correspondant au 17 juin 2021, aux fonctions de Mohamed Belkateb, en sa qualité de wali de Béchar pour défaillance et manquement à ses missions", précise la même source.

Hasard du calendrier ou pas, la wilaya de Béchar a connu, la veille de ce limogage, une panne d'électricité géante qui a privé de courant une partie de la région mercredi dans la soirée à cause de la chute d'un conducteur de deux lignes de transport de très haute tension (THT) au lieu dit Mekaliss, dans la wilaya de Naâma, selon la direction locale

de la société de distribution de l'électricité et du gaz de l'ouest (SDO, filiale de Sonelgaz) à Bechar. Cette panne qui a duré sept (7) heures a touché les communes de Bechar, Kenadza, Taghit, Lahmar, Mougheul, et Boukais, soit 62.729 foyers et autres abonnés, tous secteurs d'activités confondus, tandis que la commune frontalière de Béni-Ounif a été alimentée à partir de Ain-Sefra (wilaya de Naâma) à partir d'un réseau de transport d'énergie électrique, a précisé à l'APS le directeur de la SDO, Abdelkader Damen.

"Cette panne technique qui est due à la chute d'un conducteur est survenue à la suite de vents violents qui ont touché la région de Mekaliss", a-t-il expliqué.

"Dès le début de cette panne, des équipes de techniciens de la société Algérienne de Gestion du Réseau de Transport de l'Electricité (GRTE, filiale de Sonelgaz) se sont rendus sur place et ont pu en un temps record la rétablir, à savoir cinq (5) heures de travaux au lieu de douze (12) heures de travaux comme c'est le cas dans pareil incident élec-

trique majeur", a-t-il ajouté. "La situation a pu être rétablie jeudi aux environs de 01 heure du matin, grâce aux efforts gigantesques déployés sur le terrain par les équipes de techniciens de la GRTE, soutenues par les habitants de la région", a-t-il souligné.

Le responsable de la SDO a tenu aussi à rassurer les abonnés (particuliers, commerçants ou tout autres établissements) du "remboursement des dommages éventuels qu'aurait causés cette panne, pour peu qu'ils se rapprochent des services compétents des agences commerciales de la société".

La wilaya de Bechar est actuellement alimentée en énergie électrique à partir de deux (2) lignes de très haute tension (THT) de 400 KV, connectées au réseau national, a-t-on fait savoir.

En plus de cette panne d'électricité, la wilaya de Béchar connaît des problèmes énormes. A commencer par des blocages de certains projets d'investissements. Le dernier en date est celui d'une mine de gypse dont les raisons ne sont toujours pas connues.

Saïd Sadia

Oum El Bouaghi

Réouverture du siège de la CRMA



Le siège de la direction de la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA) de la wilaya d'Oum El Bouaghi a rouvert mercredi après sa réhabilitation. La cérémonie de réouverture a été présidée par le wali d'Oum El Bouaghi, Zineddine Tibourtine, des représentants de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) et du secteur agricole de la wilaya ainsi que des agriculteurs et clients.

Le directeur des investissements à la CNMA, Abdenacer Aït Malou qui a représenté la direction générale, a souligné à l'APS, que ce siège a connu une réhabilitation générale en plus de la construction d'une salle de conférences totalement équipée pour un coût de 59 millions DA.

Le nom du moudjahid Amar Guerram de la wilaya d'Oum El Bouaghi a été donné à cette salle de conférences, a ajouté Aït Malou. De nouveaux sièges de la CNMA sont actuellement en cours de réalisation dans plusieurs villes dont Tamanrasset et Tindouf, selon M. Aït Malou qui a indiqué que la réalisation d'un nouveau siège sera lancée prochainement dans la wilaya d'In Salah. La CRMA d'Oum El Bouaghi a été réalisée en 1986 et ne gérait alors que deux bureaux l'un à Ain Beida et le second à Ain M'lila, alors qu'actuellement, elle gère 11 bureaux répartis à travers la wilaya.

Alger

Reprise du transport public par câbles



L'exploitation du transport public par câbles à Alger a repris jeudi, a annoncé l'Entreprise Métro d'Alger (EMA) dans un communiqué.

"Suite à la décision des pouvoirs publics, l'Entreprise Métro d'Alger (EMA) et l'Entreprise de transport algérien par câbles (ETAC), informent leurs aimables usagers, de la reprise de l'exploitation commerciale des téléphérique et télécabines d'Alger à partir du 17 juin 2021", est-il indiqué dans le communiqué.

A cet effet, l'ETAC a mis en place un protocole sanitaire afin d'éviter la propagation de la pandémie de Covid-19.

Il s'agit du port obligatoire du masque, du respect de la distanciation physique, de la mise à disposition des usagers de gel désinfectant, de l'aération naturelle des espaces, de la désinfection et le nettoyage quotidiens des stations et des cabines, et de la mise en place d'un marquage au sol à l'extérieur et à l'intérieur des stations afin de faciliter le déplacement des usagers. Les télécabines seront exploitées à 50% de leurs capacité d'accueil, ajoute la même source.

Astuces contre le mal des transports

Qu'est-ce que le mal des transports ?

Le mal des transports est un trouble de l'équilibre qui se traduit principalement par des nausées, et est provoqué par les mouvements d'une voiture, d'un avion ou d'un bateau. Le mal de mer, le mal de voiture et le mal de l'air sont autant de formes du mal des transports.

Signes et les symptômes du mal des transports ?

La nausée
Les vomissements
Les vertiges
La transpiration
L'inconfort
La pâleur
Les sueurs froides

Comment traiter le mal des transports ?

Les antihistaminiques sont souvent utilisés pour éviter et traiter le mal des transports, parce qu'ils atténuent la stimulation de l'oreille interne. Ces médicaments ne sont toutefois efficaces que s'ils sont pris avant



les premiers symptômes. S'allonger et boire quelques gorgées d'eau, jusqu'à une sensation normale de l'estomac, peut également aider. Si c'est possible, essayez de dormir pour éviter le mal des transports. Certaines personnes sont soulagées par le gingembre (disponible en gélules) ou des pastilles à la menthe, qui

luttent contre les nausées mais ne permettent pas d'éviter le mal du voyage.

Peut-on éviter le mal des transports ?

Pour les personnes sujettes au mal des transports, voici quelques stratégies à es-

sayer :

Positionnez-vous de manière à ce que vos yeux voient le même mouvement que celui ressenti par votre corps et votre oreille interne. En voiture, prenez place à l'avant, regardez le paysage devant vous. En bateau, allez sur le pont, et regardez l'horizon. En avion, choisissez un siège près d'une fenêtre, et regardez dehors.

Positionnez-vous de sorte à être le moins gênée possible par le mouvement : demandez au conducteur de la voiture ou du bus de rouler plus lentement. Prenez place au milieu du bateau ou de l'avion (au niveau des ailes).

Ne lisez pas et ne faites aucune activité impliquant une concentration proche de votre champ de vision.

Veillez à ne pas regarder vers l'arrière.

Ne regardez et ne parlez pas à une autre personne sujette au mal des transports.

Essayez d'avoir un peu d'air frais : une fenêtre entrouverte dans la voiture, un tour sur le pont du bateau...

Évitez les plats relevés et gras, les boissons alcoolisées et gazeuses pendant votre voyage, et durant les 24 heures qui précèdent.

Avant et pendant le trajet, mangez léger.

Comment notre cerveau interprète-t-il les odeurs ?

Grâce à une nouvelle méthode, des chercheurs ont dévoilé une partie du mystère qui pesait sur l'odorat. En décryptant les longueurs d'onde émises par un objet, nous pouvons connaître sa couleur. Un raisonnement qui ne s'applique pas à l'odorat. La structure chimique d'une substance ne permet pas de savoir l'odeur qu'elle délivre, ni à nos narines ni à notre cerveau. Mais une étude publiée dans Nature apporte un nouvel éclairage sur ce sens mystérieux. Les chercheurs

ont développé des méthodes d'analyse spécifiques à cette problématique. En les appliquant à des souris, ils ont constaté que « les neurones sensoriels dans le nez capturent les molécules odorantes » pour les analyser à la manière « des chroma-



tographes, ces machines qui décrivent précisément les différences chimiques entre molécules », explique Giuliano Iurilli, coauteur de l'étude.

Vers un nez artificiel ?

Les informations collectées ainsi par nos narines sont envoyées au cerveau. Dans le cortex olfactif. Selon les chercheurs, c'est à ce moment-là que la mémoire intervient. Les expériences vécues permettraient d'identifier une odeur par rapport à celles senties auparavant. En la discriminant ou en la généralisant à des senteurs aux structures chimiques similaires. L'odeur du citron et celle de l'orange sont alors placées, par le cortex olfactif, dans la catégorie des agrumes. « Les expériences passées modifient la façon dont les neurones du cortex olfactif interprètent les informations chimiques reçues du nez », détaille Giuliano Iurilli. Cette nouvelle indication en poche, « nous pouvons commencer à réfléchir concrètement à la façon de construire un cerveau artificiel ». Un robot qui sentirait la rose.

Les meilleures tisanes pour purifier votre corps

Lorsqu'on souhaite purifier son corps, on sait qu'il est essentiel de boire de l'eau ou des tisanes. En effet, le liquide est indispensable pour diluer les toxines qui encombreront l'organisme, et favoriser leur évacuation. Repas copieux, aliments trop gras, sucrés ou salés, ... Votre organisme est mis à rude épreuve tout au long de l'année. Pour aider vos organes à évacuer les toxines, découvrez ces recettes de tisanes détox à déguster quotidiennement pendant trois semaines maximum, sans dépasser trois tasses par jour, en parallèle d'une alimentation légère et équilibrée.

- Infusion citron-gingembre

Faites bouillir 250 ml d'eau dans une casserole. Pendant ce temps, épluchez une rondelle de (skendjibir) frais et pressez un demi-citron. Hors du feu, ajoutez le gingembre dans la casserole, et laissez infuser 10 minutes. Filtrez au-dessus d'une tasse, ajoutez le jus de citron et

mélangez. Dégustez chaud.

Quels bienfaits ? Antioxydant, le gingembre stimule la production de bile par le foie et améliore la digestion. En prime, il soulage la nausée. Quant au citron, il stimule le foie et donne de la vitalité.

- Tisane de queues de cerises à la menthe

Faites bouillir un litre d'eau dans une casserole. Pendant ce temps, lavez et effeuillez deux tiges de menthe fraîche. Hors du feu, ajoutez les feuilles de menthe et 20 g de queues de cerises dans la casserole, couvrez et laissez infuser 15 minutes.

Quels bienfaits ? Bénéfique pour le foie et le colon, la menthe facilite la digestion. Les queues de cerises sont appréciées pour leurs vertus drainantes et favorisent l'élimination des toxines par les reins.

- Décoction de thym et romarin

Faites chauffer 250 ml d'eau dans une casserole. Lorsqu'elle frémit, ajoutez 5 g de thym (z'itra) et 5 g de romarin (ikilil). Laissez frémir 10 minutes, puis filtrez au-dessus d'une tasse et dégustez. Quels bienfaits ? Le thym stimule le système immunitaire, un véritable allié contre les petits maux de l'hiver. De son côté, le romarin est un stimulant général, antispasmodique biliaire et digestif. Riche en antioxydants, il protège le foie. Il doit toutefois être évité chez les sujets épileptiques.

- Tisane drainante au pissenlit

Faites bouillir un litre d'eau. Hors du feu, ajoutez une cuillère à soupe de feuilles de pissenlit (tifaf) et une cuillère à soupe de racine de pissenlit. Laissez infuser 10 minutes, filtrez et dégustez.

Quels bienfaits ? Le pissenlit est reconnu pour son action drainante, bénéfique pour le foie et les reins.

Douleurs cervicales 4 remèdes de grand-mère

1-la chaleur

Utiliser la chaleur pour atténuer les douleurs est un remède naturel bien connu qui fonctionne aussi si vous souffrez d'un torticolis ou de cervicales (douleurs de la nuque). L'application locale d'une source de chaleur, d'une bouillotte ou d'un patch chauffant antidouleur par exemple, aura un effet décontractant sur vos muscles.

2-l'automassage

Beaucoup de grands-mères vous le diront : on n'est jamais mieux servi que par soi-même ! Un petit automassage des cervicales au réveil, au coucher ou dans la journée pourra atténuer la douleur.

Commencez par frotter vos mains l'une contre l'autre pour les réchauffer. L'index, le majeur et l'annulaire sont les 3 doigts les plus importants pour l'automassage des cervicales. Effectuez un mouvement d'avant en arrière sur vos trapèzes et remontez progressivement vers la base du cou.

Insistez de chaque côté de votre nuque en faisant rouler vos muscles jusqu'à la base du crâne où vous pourrez effectuer de petits mouvements circulaires.

3-les huiles essentielles

Ajoutez à votre automassage quelques gouttes d'huile essentielle pour réchauffer vos muscles. Les huiles essentielles connues pour soulager les douleurs cervicales sont des huiles décontractantes ou anti-inflammatoires comme :

L'huile essentielle de gaulthérie couchée : soulage les spasmes musculaires ;

L'huile essentielle de menthe poivrée : réduit la douleur et donne une sensation de fraîcheur ;

L'huile essentielle de lavande : soulage l'inflammation et réduit le stress.

Attention les huiles essentielles ne s'utilisent qu'en très petites quantités. Demandez conseil à votre pharmacien avant de les utiliser. Vous aurez aussi besoin d'une huile de support comme l'huile d'amande douce à laquelle vous mélangerez le nombre de gouttes indiquées de l'huile essentielle choisie.

4-le renforcement musculaire

Le dernier conseil que nous vous donnons pour réduire vos douleurs cervicales est un remède de grand-mère sportive ! Au réveil, chauffez votre nuque en faisant lentement oui et non de la tête puis en réalisant des mouvements en cercles, dans un sens puis dans l'autre. Renouvelez cet exercice au cours de la journée, surtout si vous la passez assis(e) dans la même position.

Le questionnaire en ligne, la boussole de l'entrepreneur

Depuis que le clic a imposé sa simplicité, le consommateur, le client et les internautes en général n'hésitent plus à l'utiliser pour répondre aux questionnaires en ligne proposés par les entreprises. Le consommateur a conscience qu'il est devenu acteur et s'en réjouit. Si les administrations ou si le service après-vente de grandes marques incitent à remplir un questionnaire en ligne après chaque passage d'un technicien pour créer un lien de proximité, c'est qu'ils en connaissent l'impact et la valeur des renseignements. Le technicien de terrain n'hésite pas à solliciter le client afin qu'il réponde à un questionnaire en ligne qui « ne lui prendra que quelques minutes » et qui montre qu'il réalise bien son travail. Aujourd'hui, l'internaute est familiarisé et n'hésite plus à répondre aux questionnaires en ligne. Le client sait que sa voix compte et pourquoi certaines questions lui sont posées.

Les logiciels de questionnaire en ligne

Fabriquer de toutes pièces son questionnaire en ligne demeure chronophage pour un entrepreneur déjà submergé par les autres priorités. Pour poursuivre sa croissance, l'information reste une clé de développement. Posséder des indicateurs permet de choisir la bonne stratégie. Certains logiciels comme dragnsurvey.com, gratuit vous permette de le réaliser sans



affronter de grandes difficultés dans sa conception. La simplicité d'utilisation des solutions vous offre une prise en main rapide et intuitive. L'entrepreneur n'a, aujourd'hui, pas réellement besoin de formation et les logiciels sont accessibles aux néophytes. Des propositions de questions vous permettent de peaufiner ainsi que des modèles de sondage qui représentent un véritable gain de temps. La présentation n'est pas en reste car les résultats peuvent être obtenus en quelques clics sous format PDF ou Excel.

Le binôme de l'étude de marché

Le questionnaire en ligne complète les informations de votre étude de marché. Cette dernière

permet d'avoir un regard sur le marché et la concurrence et la stratégie à prendre, elle vous permet d'anticiper les évolutions du marché et surtout de l'évolution des besoins des consommateurs. Elle est toujours un faire-valoir aussi bien auprès des investisseurs que des banquiers qui montrent que vous faites une étude fiable et complète et que vous connaissez les forces et les faiblesses de la concurrence. Le questionnaire en ligne permet de vérifier des informations que vous avez pu obtenir sur différentes sources.

Une audience illimitée

Il est plébiscité par la majorité des entreprises, du fait de sa diffusion exponentielle sur les réseaux sociaux, les forums, les blogs ou par

email. Son coût vous permet de ne pas limiter son administration à un public restreint. Elle ouvre des perspectives intéressantes qui peuvent affiner leurs données auprès d'un nombre plus important de prospects/Clients. Le caractère parfois anonyme des questionnaires en ligne permet à celui qui y répond de se sentir libre des commentaires qu'il porte et de le remplir sans crainte d'être jugé. L'entrepreneur peut récolter des résultats fiables et inédits.

Une analyse des résultats à faire

S'il est bien d'obtenir de nombreux résultats, reste qu'ils servent surtout à avoir la possibilité de modifier et d'apporter une valeur ajoutée à votre produit, votre ser-

vice ou votre offre. Les questionnaires vous permettent d'appréhender avec précision les habitudes et les besoins. La manière dont votre produit est utilisé vous donne des indications sur la meilleure stratégie à prendre. Le degré de satisfaction de vos clients sur votre produit ou service peut être évalué en vue de l'améliorer. Vous pouvez ainsi vous démarquer favorablement de la concurrence, ce qui demeure un nec plus ultra.

La préparation du questionnaire : un fil conducteur

La préparation du questionnaire doit aborder pour l'étude de marché les thématiques essentielles à une vision juste : nature et tendances du secteur cible, clientèle visée et concurrence. Elle doit définir les caractéristiques de votre marché : taille, dimension géographique (local, national, international), volume en termes de chiffre d'affaires et de vente, état (émergent, en déclin ou en forte croissance), évolutions majeures récentes... Une mine de renseignements qui peut être utilisée au fur et à mesure des besoins de l'entreprise pour déterminer la bonne stratégie pour vous démarquer sur votre marché. L'atout majeur du questionnaire en ligne reste la réduction des coûts : ils ne nécessitent pas la multiplication des ressources humaines et n'impliquent pas de diffuser les formulaires sous format papier.

Les Sanafir l'emportent à Aïn M'lila, les Chéliffiens à l'arrachée face au NAHD

Le CS Constantine a frappé un grand coup vendredi après-midi, en allant s'imposer (3-2) chez le voisin AS Aïn M'lila pour le compte de la 26e journée de Ligue 1, ayant vu l'ASO Chlef se faire tenir en échec à domicile par la NA Hussein Dey (1-1).

Les choses avaient pourtant bien commencé pour l'ASAM, ayant réussi à ouvrir le score dès la 17e minute par l'intermédiaire de son buteur-maison, Mohamed Tiaïba (1-0).

Peu après le retour des vestiaires, les Sanafir avaient réussi à égaliser par Abdelhakim Amokrane (52'), mais à la 77e, Tiaïba, qui semblait dans un grand jour, avait réussi à redonner l'avantage aux Rouge et Noir (2-1).

Quoique, la fin de match a été toute à l'avantage des visiteurs, ayant d'abord réussi à égaliser (2-2) par l'intermédiaire de Youcef Djanit (90'), avant que Ilyès Iaïche ne surgisse à la 90'+4, pour offrir une victoire inespérée aux Constantinois (2-3).

Un précieux succès en déplacement, qui permet au CSC de se hisser provisoirement à la 6e place du classement général, avec 39 unités. Soit à égalité de points avec l'USM Alger et le MC Alger, qui comptent cependant un match en moins. De son côté, l'ASAM, qui avait relativement bien démarré la saison avant d'enchaîner une série de mauvais résultats, se retrouve désormais au 11e rang, avec seulement 31 unités au compteur.

De son côté, l'ASO Chlef a été tenu en échec à domicile par le NA Hussein Dey (1-1), alors qu'il avait longuement mené au score.

En effet, les Rouge et Blanc avaient rapidement ouvert le score, grâce à l'attaquant Ameur Bouguettaya, qui avait trouvé le chemin des filets dès la huitième minute de jeu.

Un acquis que ses coéquipiers ont jalousement défendu, jusqu'à la 90'+6, moment choisi par le défenseur Zine El Abidine Sebbah pour égaliser.

Un nul qui n'arrange aucune des deux équipes, car si les Chéliffiens sont douzièmes, avec 28 points, le Nasria reste scotché à sa 17e place, avec seulement vingt-deux unités au compteur.

Les autres matchs de cette 26e journée se joueront samedi et dimanche, au moment où le "Classico" USM Alger - JS Kabylie a été reporté à une date ultérieure.

Le choc MC Oran - MC Alger, ainsi que le derby algérois entre le CR Belouizdad et le Paradou AC seront à l'affiche des matchs programmés samedi, alors que le



lendemain, il n'y aura qu'un seul match au menu, mais il vaudra quand même le détour, car ayant le statut de derby des Hauts-Plateaux, à savoir : le chaud duel entre l'ES Sétif et le CA Bordj Bou Arréridj.

Autre bonne raison de suivre ce match, le fait qu'il opposera l'actuel leader à l'avant-dernier, faisant que même l'enjeu sportif sera très important, aussi bien pour l'Aigle noir qui joue le titre que pour les Criquets, qui croient encore au maintien.

Vendredi, 18 juin :

AS Aïn M'lila - CS Constantine 2-3
ASO Chlef - NA Hussein-Dey 1-0

Samedi, 19 juin :

MC Oran - MC Alger (17h00)
WA Tlemcen - O. Médéa (17h00)
NC Magra - USM Bel-Abbès (17h00)
CR Belouizdad - Paradou AC (17h00)
US Biskra - RC Relizane (20h00)
JS Saoura - JSM Skikda (20h00)

Dimanche, 20 juin :

ES Sétif - CABB Arréridj (17h45)

Reporté : USM Alger - JS Kabylie

Classement :	Pts	J
1). ES Sétif	53	25
2). JS Saoura	46	25
3). MC Oran	44	25
4). CR Belouizdad	43	23
5). JS Kabylie	42	24
6). USM Alger	39	24
--). MC Alger	39	24
--). CS Constantine	39	25
9). O. Médéa	38	25
10). Paradou AC	34	24
11). AS Aïn M'lila	31	26
12). US Biskra	28	25
--). ASO Chlef	28	26
14). RC Relizane	26	25
15). WA Tlemcen	24	25
--). NC Magra	24	25
17). NA Hussein Dey	22	25
18). USM Bel-Abbès	21	25
19). CABB Arréridj	17	25
20). JSM Skikda	17	25

Coupe Billie Jean King : l'Algérie rate l'accession au groupe 2



La sélection nationale féminine de tennis n'a pas réussi à aller au bout de son objectif d'accéder au groupe 2 de la Coupe Billie Jean King (zone Europe-Afrique) après avoir terminé à la seconde place de la poule E (groupe 3), jeudi à Vilnius (Lituanie).

On savait la mission des Algériennes compliquée, mais les play-offs n'étaient vraiment pas loin. En effet, les protégées du capitaine d'équipe, Abdelwakil Keciba, ont très bien débuté la compétition, mardi, en battant le Zimbabwe (2-1).

Mercredi, les coéquipières de Ines Bekrar ont confirmé leur bonne entame en disposant de leurs homologues kényanes sur le score de 3 matchs à 0.

Toutefois, la première place du groupe E a échappé à l'Algérie après la défaite concédée jeudi face à Malte (3-0).

Matchs de classement : l'Algérie dans le groupe B

Après avoir raté les play-offs menant au palier supérieur, les Algériennes tenteront de quitter la compétition avec les honneurs en tentant d'aller le plus loin dans les matchs de classement entre la 7e et la 12e place.

Exemptée du premier tour du tableau B, l'Algérie défiera ce samedi au tour final, le vainqueur du match opposant le Monténégro à la Macédoine du nord.

En cas de victoire, les Algériennes auront pour adversaire le vainqueur du match mettant aux prises Chypre au gagnant de la rencontre Arménie-Nigéria.

Le Six national en stage du 20 au 24 juin à Alger

La sélection nationale de volleyball sera en stage du 20 au 24 juin, au centre de regroupement de Souidania (Alger), a indiqué Fédération algérienne de volleyball (FAVB).

Après un premier regroupement effectué du 07 au 10 juin dernier, l'entraîneur national, Mourad Sennoun, a convoqué 22 joueurs afin de préparer les prochaines échéances internationales.

Liste des joueurs convoqués :

Assam Samy, Dahmane Abdallah, Dahmane Bouali Oussama (OMK Milia), Tarek Malek (ES Tadjanet), Dekkiche Akram, Ilyes Achouri, Abi Ayed Mohamed Walid, Hosni Sofiane, Dekkiche Ayoub, Ould Cherchali Islam (GS Pétroliers), Mahdjoubi Toufik, Bouziane Samy, Kerboua Ahmed Amir, Oumessad Mohamed Amine (NRBB Arréridj), Kadri Adil, Hadj Abdallah Okba, Abdellaoui Yassine Zakaraya (WA Tlemcen), Chikhi Samir (MB Béjaia), Bouyoucef Sofiane (NC Béjaia), Bourouba Youssouf (ES Sétif), Soualem Billel, Ikken Boudjemaâ (Reims Métropole/France).

UNION ARABE DE FOOTBALL

L'Algérien Mohamed Raouraoua désigné vice-président d'honneur de l'UAFA

L'ancien président de la Fédération algérienne de football, Mohamed Raouraoua a été nommé vice-président d'honneur, de l'Union arabe de football (UAFA), lors des travaux de la 26e Assemblée générale de l'instance de football arabe, à Djeddah (Arabie saoudite).

"L'Assemblée générale a adopté lors de sa première réunion, la décision du prince Abdel-Azziz Ben Turki El-Faycel, de désigner Mohamed Raouraoua en qualité de vice-président d'honneur de l'UAFA" a indiqué le communiqué final de l'AG publié sur son site officiel.

M.Raouraoua avait occupé le poste de 1er vice-président de l'UAFA, durant deux mandats consécutifs. Il avait également présidé la très importante commission des compétitions de l'instance de football arabe chargée notamment de la

gestion de la Ligue des champions dans sa nouvelle formule.

L'actuel président de la Fédération algérienne de football (FAF), Amara Charaf-Eddine, accompagné de Rachid Oukali, membre du Bureau Fédéral, a pris part à l'assemblée générale de l'Union arabe de football association. Par ailleurs, l'assemblée générale électorale a plébiscité le prince Abdel-Azziz Ben Turki El-Faycel à la tête de l'UAFA pour le mandat olympique 2021-2025, à l'issue de la 26e AG tenue jeudi à Djeddah (Arabie saoudite). A l'issue de son élection, Abdel-Azziz Ben Turki El-Faycel a remercié les membres de l'AG, pour la confiance placée en lui, et également les membres du bureau sortant pour les efforts consentis lors du précédent mandat qui a contribué à la réussite du programme de développement du football arabe.

Ont été également élus MM. Saoud EL-Mouhandi, Hachem Hayder, Abdallah Djenabi, Hamid Chibani membres du comité exécutif de l'UAFA, représentants du continent asiatique, alors que pour le continent africain, ce sont MM. Hani Abu Rida, Wadie Jary, Ahmed Ould Yahia et Faouzi Lekjaa qui ont été élus.

Le nouveau bureau exécutif de l'Instance de football arabe a approuvé d'autre part la nomination de Abu Rida et El-Mouhand, respectivement premier et second vice-président de l'UAFA, alors que le Dr Rajallah a été maintenu au poste de secrétaire général de l'UAFA.

La représentativité féminine est restée à l'actif de Mme Samar Nessar, quant au président de la Fédération palestinienne de football, le général Djibril Radjoub a préservé sa qualité de membre permanent.

L'assurance, une obligation pour les entreprises

Dans cette époque où les incertitudes sont multiples, nombre de dirigeants ont pris conscience de l'importance des assurances et ne remettent plus au lendemain le fait de trouver l'assurance adaptée à la réalité de son entreprise et de ses salariés.

L'assurance, on verra après... Pour l'instant, j'ai d'autres préoccupations. Or, c'est lors de ses premières années qu'une entreprise est la plus vulnérable puisqu'en général, son assise financière n'est alors pas suffisante pour affronter d'éventuels sinistres. Il est donc fortement conseillé de se préoccuper au plus tôt de cette problématique en déterminant les risques que l'entreprise peut couvrir grâce à ses fonds propres et les périls qui doivent être couverts par une assurance, faute de quoi l'entreprise pourrait voir sa situation compromise.

Une fois cet état des lieux réalisé, il convient de contacter des assureurs pour l'établissement de devis.

Souscrire un contrat d'assurance, est-ce obligatoire ?

Tout est fonction de l'activité exercée. Lorsqu'il s'agit d'une obligation, elle peut trouver son fondement dans la loi ou résulter de textes régissant l'activité exercée. Voici quelques exemples de professions qui doivent souscrire une assurance :

- les professionnels de santé (assurance de responsabilité civile médicale).
- les professionnels du droit.
- les professionnels du bâtiment (assurance des travaux de construction, assurance décennale).
- Les professions impliquant des véhicules terrestres à moteur. Toute personne physique ou toute entreprise dont la responsabilité est susceptible d'être engagée à cause de l'utilisation d'un véhicule doit être assurée.

De nombreuses autres professions, telles que celles relevant du tourisme, des architectes, et des agents immobiliers doivent être couverts par cette assurance.

L'Agence France entrepreneur (AFE) dresse la liste certes non exhaustive des professions réglementées qui sont donc concernées.

Il faut donc apprécier les risques que votre entreprise peut assumer selon sa capacité financière et ceux qu'il vaut mieux confier à l'assureur.

Qui contacter pour s'assurer ?



N'hésitez pas à faire jouer la concurrence et à comparer différentes offres. Dans tous les cas, demandez à ce que l'on vous explique avec précision à quelle couverture ces offres correspondent.

Vous avez la possibilité de prendre contact avec une compagnie d'assurances qui vous fournira directement des prestations d'assurance. Deux sortes d'entités cohabitent dans ce secteur : les mutuelles d'assurance régies par le code de la mutualité pour la santé et la prévoyance ainsi que le code des assurances pour les autres matières et les sociétés d'assurance qui obéissent au code des assurances. Parmi ces entités, certaines sont spécialisées dans une activité ou un type d'assurance.

Hormis les compagnies d'assurance, il est possible de solliciter un intermédiaire. Il peut s'agir d'un mandataire d'assurance, d'un courtier dont la mission consistera à chercher la meilleure formule au meilleur prix ou d'un agent général d'assurance, représentant d'une ou plusieurs compagnies d'assurances pour une zone géographique donnée.

Si vous ne parvenez pas à trouver d'assureur, tel peut être le cas s'il s'agit d'une activité inédite ou particulièrement risquée, il est conseillé de solliciter vos organismes professionnels qui devraient être en mesure de vous aiguiller.

Demandez un devis

Après avoir réalisé un état des lieux de vos besoins en assurance, il vous appartient de contacter divers assureurs pour l'établissement de devis.

Et la micro-assurance... En quoi consiste-t-elle ?

Ce type d'assurances est adapté aux besoins des très petites entreprises qui se trouvent en phase de démarrage de leur activité, sont suivies par un réseau d'aide à la création d'entreprise, disposent d'un financement et exercent une activité qui n'exige pas de constituer un stock important.

Dans un tel cas de figure, l'entrepreneur peut sélectionner jusqu'à trois garanties : la prévoyance, la complémentaire santé et l'assurance multirisque professionnelle.

Les 3 catégories d'assurance

On classe en trois catégories les garanties qui pèsent sur l'entrepreneur :

- L'assurance des biens
- L'assurance de l'activité
- L'assurance des personnes

Quelles sont les différentes garanties qui vous concernent en tant que chef d'entreprise ?

L'assurance des biens (locaux, matériels, stocks, véhicules...)

Ces biens constituent une part importante de l'actif de l'entreprise. Mieux vaut donc veiller à les assurer contre les sinistres les plus divers : l'incendie et l'explosion, le dégât des eaux, le bris de glace, le vol et le vandalisme, les catastrophes naturelles, la tempête, la grêle,...

L'assurance de l'activité (produits, prestations)

Nombreuses sont les situations où votre responsabilité en qualité d'entrepreneur peut être engagée en cas de dommages causés dans le cadre de votre activité.

On peut notamment citer la responsabilité civile d'exploitation, les atteintes à l'environnement, la responsabilité civile du fait de l'utilisation par les salariés de leurs véhicules, la responsabilité civile produits, la responsabilité civile du fait de la conduite des véhicules de l'entreprise,...

Il existe aussi des risques supplémentaires spécifiques à certaines activités pour lesquelles il est conseillé de solliciter les organismes professionnels du secteur d'activité concerné : les marchandises et matériels transportés, la garantie décennale des constructeurs, les marchandises sous température régulée, la responsabilité professionnelle des professions libérales,...

L'assurance des personnes : l'entrepreneur, son conjoint, ses salariés (maladie, prévoyance, retraite, chômage...)

Toute entreprise se trouve soumise à un cadre légal et conventionnel qui met à la charge de l'entrepreneur certaines obligations relatives à la protection sociale des salariés.

Pour satisfaire à ces obligations, il est possible de souscrire des contrats d'assurance collectifs bénéficiant à tout ou partie des salariés. Sous certaines conditions, ces contrats collectifs offrent différents avantages fiscaux et sociaux.

Il appartient aussi à l'entrepreneur de veiller à la protection de tous, notamment lors de déplacements professionnels, à commencer par ses besoins propres en qualité de chef d'entreprise et ceux de son conjoint.

On peut notamment mentionner la protection sociale de l'entrepreneur, la prévoyance, le licenciement ou la retraite des salariés, l'assurance Homme clé pour l'entrepreneur et certains de ses collaborateurs, les déplacements professionnels de collaborateurs, ...

QUELQUES IDÉES POUR CRÉER UN LOGO PERCUTANT ?

Total a changé son logo, il y a quelques jours. Si le précédent logo avait fait l'unanimité par son design qui mettait en œuvre la magie de la terre, le dernier logo avec ses lignes épurées et ses couleurs inspirantes rencontre le même enthousiasme et décline les nouvelles stratégies de l'entreprise. Le logo se définit comme une représentation graphique d'une marque ou d'une entreprise visant à la distinguer de manière unique et immédiate. Il offre de nombreux intérêts pratiques à l'entreprise. Il ne s'agit toutefois pas d'avoir un logo pour se faire connaître. Il faut également qu'il soit à l'image de la marque ou de l'entreprise afin de se révéler percutant.

Un logo percutant : pourquoi ?

Créer un logo pour une entreprise

ne peut, lorsqu'il est bien réalisé, qu'induire des effets bénéfiques. Cette représentation graphique assure la visibilité de la société. En ce sens, le logo doit s'harmoniser avec les valeurs et les objectifs de l'entreprise. Il est très pratique pour optimiser la stratégie de fidélisation des consommateurs. Il se présente comme un outil de communication permettant de faciliter les échanges entre l'entreprise et ses clients ou ses collaborateurs.

Comment rendre un logo percutant ?

– Optimiser le sens visuel

Le logo représente la personnalité de l'entreprise. Il faut de ce fait, mettre en valeur le sens visuel. La technique du « double sens visuel » se révèle la méthode la plus efficace pour assurer comme il se doit la représentation de l'entre-

prise. Elle reflète la créativité et l'intelligence de l'entreprise. Les logos adoptant cette technique profitent d'une facilité de mémorisation incontestable.

– Maîtriser les jeux de couleur

La couleur apporte du sens au logo et facilite la communication des idées. Le logo riche en couleur demeure très facile à mémoriser. La couleur le rend plus vivant, actif et attire l'attention des clients. Le choix des couleurs doit néanmoins tenir compte de l'usage du logo et des activités de l'entreprise. Si l'entreprise propose des produits ou services destinés spécialement aux femmes, il convient d'opter pour des couleurs plus féminines.

– Créer un logo original

Les entreprises dotées de créativ-

ité et d'originalité attirent particulièrement les consommateurs. Le designer doit disposer d'un sens de créativité très développé afin de proposer un logo à la fois unique et très tendance. Le but consiste à effectuer une représentation graphique, une identité lui permettant de se distinguer des autres types de représentation et de profiter de la reconnaissance des clients. L'idéal consiste à choisir un logo personnalisé, car cela garantit son originalité et sa sécurité.

– Créer un logo simple

Un logo original ne signifie pas forcément un logo sophistiqué. Il est tout à fait possible de concevoir un logo simple qui soit à la fois original et percutant. La majorité des grandes entreprises du monde entier dispose d'un logo simple, facile à mémoriser et qui parvient à capter l'attention des

consommateurs. Faites toutefois attention : créer un logo trop simple risquerait de le transformer en une représentation banale si le designer n'y apporte pas une touche personnalisée.

– Opter pour un logo actif

Cela concerne particulièrement les logos sous forme d'images. Le logo doit susciter une impression d'activité et de mouvement pour qu'il puisse refléter le dynamisme et la créativité de l'entreprise. Le caractère actif du logo ne présente aucune valeur s'il se trouve dépourvu de sens. Pour optimiser le message contenu dans le logo, l'entreprise doit connaître de manière précise le sens de celui-ci. Le designer doit maîtriser parfaitement la nature des activités de l'entreprise afin de pouvoir réaliser un logo percutant.

Mots codés

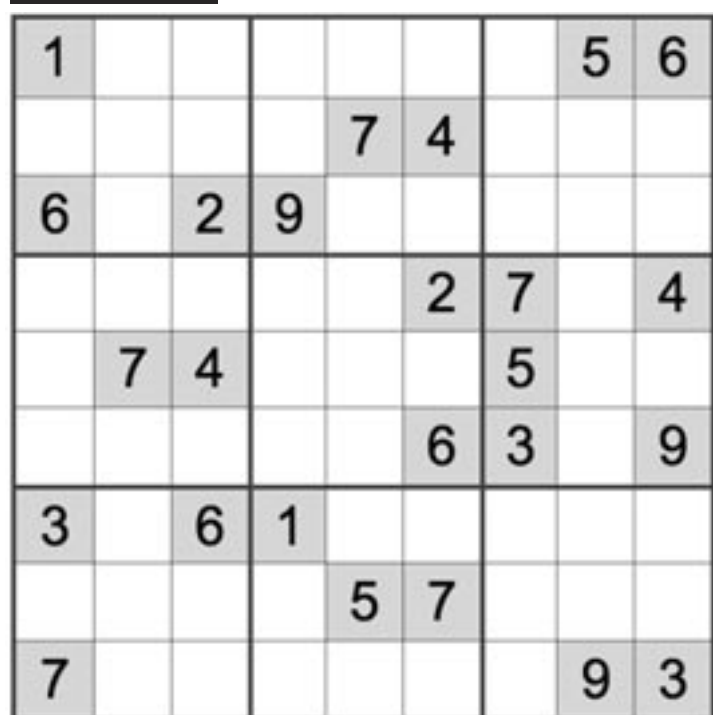


Mots mélangés

ABBATIAL
ACCROCHE ACTE
AILE ATTIRAIL
AUTOBUS BIPLACE
BLAFARD
BOUQUETIN BOURDE
CANAPE CHANDELLE
CHARGER CILLER
DEVANTURE DORE
EXCEDER GAULE
GNOCCHI INSALUBRE
INTEGRALE LETTRE
MOUTON NUIT PAIE
PISSENLIT POUR
QUETSCHÉ RIGAUDON
SOLDAT SOLENNEL
TOURNANT

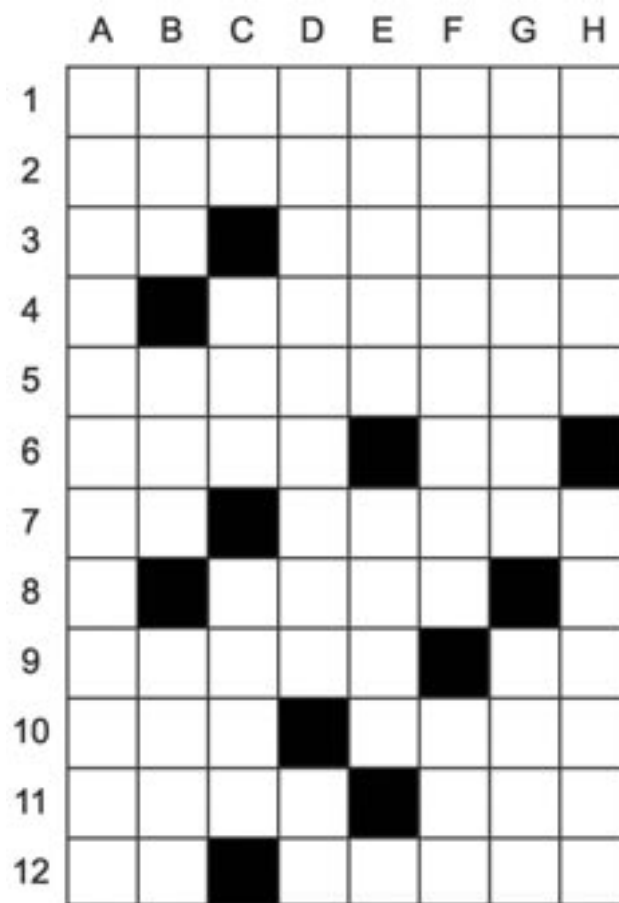


Sudoku



Solution sudoku

Mots croisés



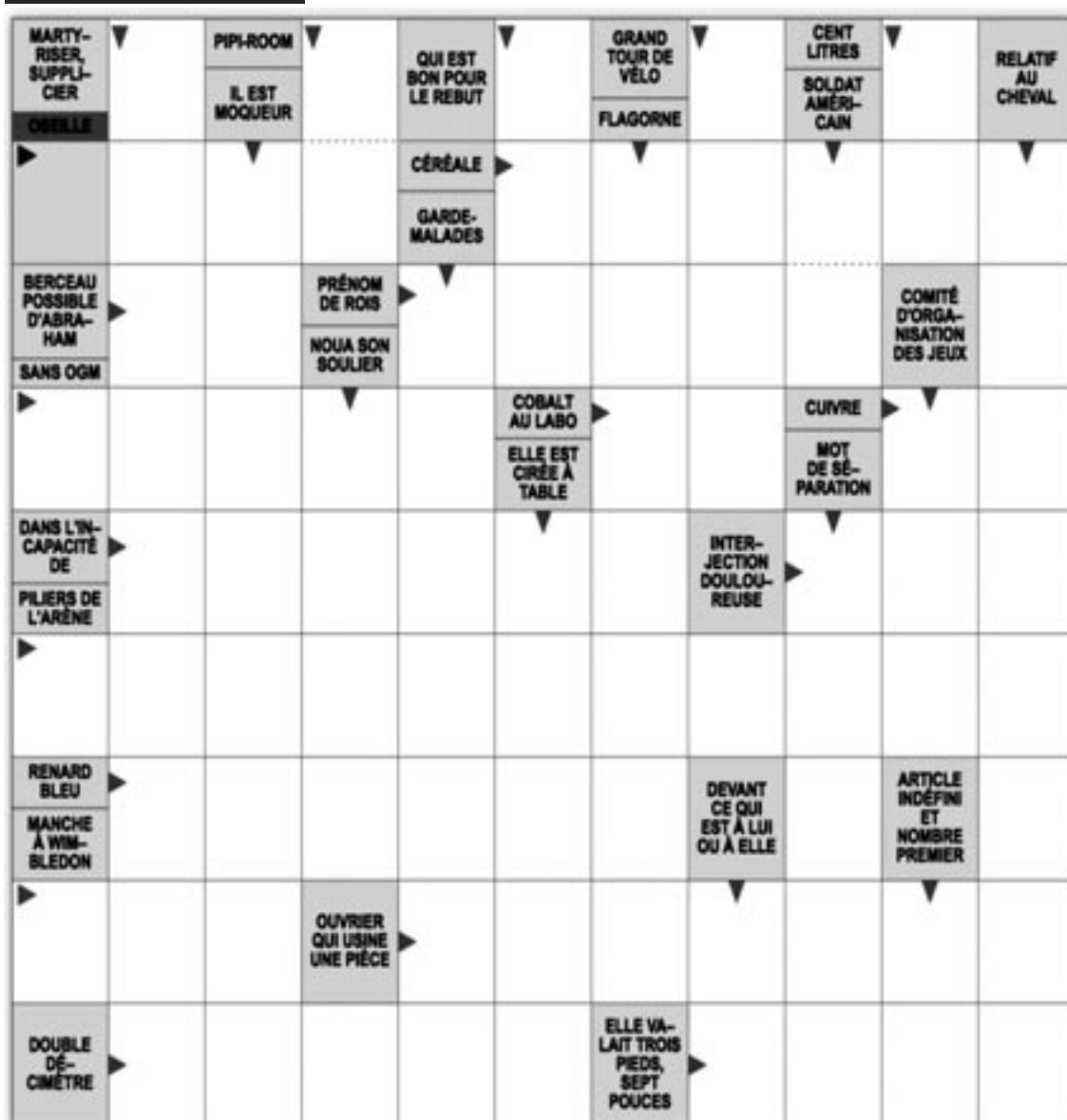
HORIZONTALLEMENT :

1. Plumes du peintre. 2. La moitié d'un entier plus un tiers. 3. Coin de Charente. Faire un nid. 4. Boit à petits coups. 5. Objets de farces. 6. Prénom d'enfant. D'abord veau, puis étalon. 7. Ils suivent le cours. Ne pas marquer de but.

VERTICALEMENT:

A. D'une manière irréprochable. B. Il nage dans un bocal. On y donne des spectacles. Elle nous veut du bien. C. Qui laisse tout voir. Des lettres pour la patronne. Dans les cordes du marin. D. Point dru. Une gorgée d'élixir... E. Passa par la filière. Compris dans l'effectif.

Mots fléchés



de l'administration

www.lemondeadm.com



**CETTE ESPACE EST
RESERVÉ POUR VOUS**

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:



023 95 73 73/ 0553 45 62 56

Ou par Email au: **monde.adm@gmail.com**

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Justice

L'ancien ministre des Res-sources en eau Arezki Berraki placé en détention provisoire

Le juge d'instruction au Pôle pénal spécialisé dans la lutte contre le crime financier et économique près le tribunal de Sidi M'hamed a ordonnée, jeudi, le placement de l'ancien ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki en détention provisoire, a appris l'APS de source judiciaire. Arezki Berraki est poursuivi dans des affaires de corruption remontant à son mandat à la tête de l'Agence nationale des barages et transferts (ANBT), indique-t-on de même source. L'ancien ministre avait occupé le poste de Directeur général de l'ANBT de 2015 à janvier 2020.

Covid-19

379 nouveaux cas , 262 guérisons et 10 décès

Trois cent soixante dix-neuf (379) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 262 guérisons et 10 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière dans un communiqué. Le total des cas confirmés de coronavirus s'élève ainsi à 135.219, dont les 379 cas nouveaux enregistrés durant les dernières 24 heures, celui des décès à 3.615 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 94 093 cas, précise le communiqué. Par ailleurs, 23 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même source. En outre, 17 wilayas n'ont recensé aucun nouveau cas durant les dernières 24 heures, 22 autres ont enregistré entre 1 et 9 cas et 9 wilayas ont enregistré plus de dix cas.

La suppression de la dispense de paiement des frais de confinement démentie

L'ambassade d'Algérie en France a démenti dans un communiqué les rumeurs sur la suppression de la dispense de paiement des frais de confinement décidée par le président de la République en faveur des étudiants et des personnes âgées à faible revenu à leur retour au pays, rassurant ainsi que "cette mesure est toujours en vigueur". "Contrairement aux rumeurs tendancieuses faisant état de la suppression de la dispense de paiement des frais de confinement décidée par Monsieur le président de la République en faveur des étudiants et des personnes âgées à faible revenu à l'occasion de leur retour aux pays, l'ambassade d'Algérie en France porte à la connaissance de ses concitoyens que cette mesure est toujours en vigueur", précise la même source. A ce titre et "sur instruction expresse du chef de l'Etat, des directives ont été données à l'ensemble de nos postes consulaires en France en vue d'assurer le traitement diligent des demandes y afférentes et l'obligation de communiquer aux intéressés une réponse (positive ou négative) dans un délai n'excédant pas les 24 heures", ajoute le communiqué de l'ambassade. L'ambassade tient également à préciser que "la liste des personnes éligibles à la dispense des frais de confinement est adressée quotidiennement par ses services et les Postes consulaires en France à la direction d'Air Algérie", soulignant qu'"il reste évident que la dispense de paiement n'implique aucune réservation dont les démarches doivent être effectuées par les intéressés".

L'ancien ministre des Relations avec le Parlement Tahar Khaoua placé en détention provisoire

Le juge d'instruction au Pôle pénal spécialisé dans la lutte contre le crime financier et économique près le tribunal de Sidi M'hamed a ordonné le placement en détention provisoire de l'ancien ministre des Relations avec le Parlement, Tahar Khaoua , a appris samedi l'APS de source judiciaire. Ce placement en détention provisoire fait suite à des poursuites pour une affaire d'abus de pouvoir aux fins d'obtention d'avantages dont les victimes sont des commerçants. Tahar Khaoua avait occupé le poste de ministre des Relations avec le Parlement de mai 2015 à juin 2016 puis de mai 2017 à mars 2019.

Législatives à M'sila

Détention provisoire pour 7 individus impliqués dans une affaire de fraude

Sept (7) individus impliqués dans une affaire de fraude lors des législatives du 12 juin à Maarif (M'sila) ont été placés en détention provisoire, a indiqué un communiqué du Parquet général près la Cour de M'sila. Il s'agit, note la même source, du chef de bureau de vote (O.H), son adjoint (Z.A), un chef de bureau (F.DJ), un secrétaire dans un bureau de vote (R.S), un deuxième adjoint (S.A), un secrétaire adjoint dans un bureau de vote (B.L) et un dépouilleur de bulletins dans un bureau de vote (B.M). Les faits de cette affaire remontent au signalement parvenu au Parquet gé-

ral par la délégation locale de l'Auto-rité nationale indépendante des élec-tions (ANIE) de M'sila, faisant état de fraudes enregistrées à 18h40 dans la commune de Maarif, où a été forcé le bureau de vote N 19 au centre Djebel Thamer. Suite à quoi, des instructions ont été données pour diligenter une enquête préliminaire approfondie, auditionner toutes personnes concernées et présenter les parties impliquées, indique le communiqué, précisant que ces der-nières ont été traduites devant le pro-cureur de la République près le Tribunal de Boussaâda qui a conduit leur dossier, après audition, à la sec-

tion des délits, conformément aux procédures de comparution immé-diate. Les accusés sont poursuivis pour "gonflage et dénaturation des PV et des bulletins des électeurs, perturba-tion du fonctionnement du bureau de vote et atteinte à l'exercice du droit et à la liberté de vote conformément aux articles 286 et 295 de la loi organique relative au code électoral". L'affaire a été reportée par le président de l'instance, sur demande de la dé-fense, au 24 juin en cours, tandis que les accusés ont été placés sous mandat de dépôt.

Médéa : La crise d'eau s'accroît

Une réunion extraordinaire a été programmée ce samedi par le chef de l'exécutif pour tenter de trouver une solution urgente au problème d'alimentation en eau pota-ble dans plusieurs régions de la wi-laya qui pâtissent d'un manque d'eau flagrant depuis quelques temps. Les communes touchées par cette crise sont en fait celles qui devraient être desservies par le barrage de Koudiet - Asserdoune dans la wilaya de Bouira , mais ce dernier est à son plus bas ni-veau de remplissage et ne peut donc

satisfaire la demande importante et constamment croissante, surtout en ces temps de crise sanitaire et de can-icule. L'ADE (Algérienne des eaux) s'est vue dans l'obligation de modi-fier son calendrier de distribution d'eau potable dans ces zones, afin d'at-ténuer les conséquences de ce gros aléa mais cela ne semble pas être l'is-sue .Les citoyens en quête d'eau, en l'occurrence ceux des quartiers popu-laires, ne savent plus où donner de la tête. Ils recourent aux camions-citerne à des prix exorbitants. D'autre sollici-

tent des particuliers qui ont des puits, alors que certains chargent leur provi-sion d'eau à dos d'âne. Face à cette crise , le wali a ordonné un suivi per-manent de la situation et a instruis les responsables du secteur de prendre toutes les dispositions nécessaires pour alimenter en eau potable, de façon régulière , les communes tou-chées, en l'occurrence au moyen de camions-citernes , du moins jusqu'à ce que le problème soit résolu de façon radicale .

COUPE DE LA CAF/COTON SPORT-JSK

Les "Canaris" pour faire un pas vers la finale

La JS Kabylie, représentant algérien en Coupe de la Confédération afri-caine de football (CAF), affrontera les Camerounais de Coton Sport, di-manche au stade Ahmadou-Ahidjo de Yaoundé (17h00 algériennes), avec l'ob-jectif de faire un pas vers la finale de l'épreuve, à l'occasion de la demi-finale aller. Auteurs jusque-là d'un parcours presque sans faute, les "Canaris" ne sont plus désormais qu'à 180 minutes d'une éven-tuelle finale de l'épreuve, dont la der-nière remonte à 2002. Pour espérer atteindre le dernier stade de la compétition, les coéquipiers du ca-pitaine Réda Bensayah devront impérati-vement sortir le grand jeu à Yaoundé face à un adversaire loin de constituer un inconnu pour les joueurs kabyles. En effet, les deux équipes se sont ren-contrées en phase de groupes et la JSK a réussi à l'emporter lors des deux manches : 1-0 à Tizi-Ouzou puis 2-1 à Garoua. "Nous avons préparé cette première manche d'une manière classique. Nous avons travaillé pendant une bonne se-maine, cela faisait longtemps qu'on n'a pas eu cette opportunité. On a profité pour travailler un peu le côté physique mais également l'aspect technico-tac-tique. Les préparatifs se sont bien dé-roulés, les joueurs ont répondu à nos attentes et montré beaucoup d'enthou-siasme et une bonne mentalité pour pré-parer ce match", a indiqué l'entraîneur Denis Lavagne dans une déclaration à la page officielle Facebook du club. Sur le plan de l'effectif, Lavagne va bé-néficier de l'ensemble de ses éléments, de quoi lui offrir l'embarras du choix pour aligner un Onze compétitif et conquérant.

TUNISIE

Libération sous caution d'un magnat de la presse

Condamné le 12 Mars dernier à huit ans de prison, le magnat de la presse, propriétaire de la chaîne de té-lévion "Al hiwar Et Tounsi", Sami Fehri a été libéré, provisoirement, aujourd'hui. Sami Fehri qui attend l'abou-tissement de son affaire après un recours à un appel du ver-dict, a été libéré après avoir déposé au trésor une caution de 4 millions de dinars (1,4 million d'Euros). Il a été condamné suite à une plainte déposée par la télévision nationale en 2011 après la fuite du président Ben Ali et certains membres de sa famille dont son gendre Belhassan Trabelsi, principal associé de Sami Fehri dans la société "cactus prod" qui avait arnaqué, dans l'impunité, la télévision nationale, durant plu-sieurs années.

BLIDA

Un adolescent chute mortellement d'une hauteur de sept mètres

Un jeune de 16 ans est tombé ce vendredi vers 18 h 30 d'une hauteur de sept mètres alors qu'il marchait sur l'ancienne voie ferrée qui reliait Blida à Médéa, avons-nous appris auprès de la cellule de communication de la protection civile de Blida. La chute sur les galets du lit de l'oued Chiffa, dans la commune de Bouarfa, a occasionné à la victime plusieurs traumatismes graves et l'arrêt de ses fonctions vitales. Une tentative de réanimation a été opérée par les secouristes de la protection civile au cours de son transfert à l'hôpital de Mouzaia, mais les médecins y avaient confirmé son décès.

MÉDÉA

Vol de 70 moutons à Ain Boucif

Une bande de malfaiteurs a pris d'assaut à l'aube une bergerie située à la sortie sud de Aïn-Boucif, à 80 km au sud-est de Médéa . Les mis en cause ont sub-tilisés 70 moutons après avoir pris soin de ligoter les gar-diens qui montaient la garde. L'incident a suscité les craintes des habitants , car il s'est produit en périphérie de la ville et le jour du marché hebdomadaire de ladite ville. Aussi , une enquête a été aussitôt ouverte par les services de la Gendar-merie nationale de Aïn-Boucif pour élucider cette affaire